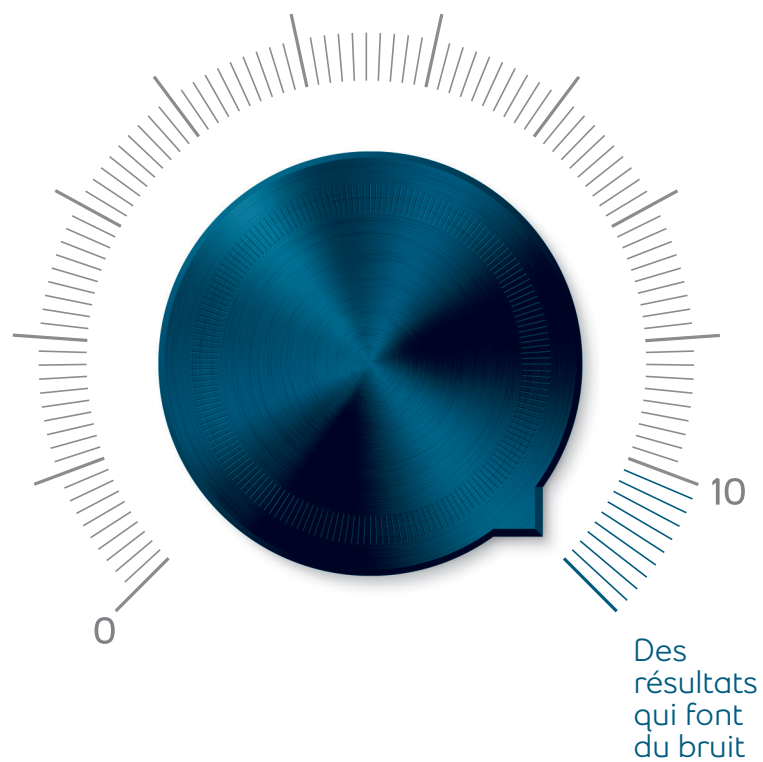


Rapport aux actionnaires du premier trimestre 2015



T1

29 AVRIL 2015

Table des matières

RAPPORT DE GESTION	1
1 VUE D'ENSEMBLE	3
1.1 Faits saillants financiers	3
1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités	4
1.3 Hypothèses	5
2 ANALYSE FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	6
2.1 Comptes consolidés de résultat de BCE	6
2.2 Connexions clients	6
2.3 Produits d'exploitation	7
2.4 Coûts d'exploitation	8
2.5 BAIIA ajusté	9
2.6 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	10
2.7 Amortissements	10
2.8 Charges financières	11
2.9 Autres (charges) produits	11
2.10 Impôt sur le résultat	11
2.11 Bénéfice net et BPA	11
3 ANALYSE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ	12
3.1 Services sans fil de Bell	12
3.2 Services sur fil de Bell	16
3.3 Bell Média	21
4 GESTION FINANCIÈRE ET DES CAPITAUX	24
4.1 Dette nette	24
4.2 Données liées aux actions en circulation	24
4.3 Flux de trésorerie	25
4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	26
4.5 Gestion des risques financiers	27
4.6 Cotes de crédit	28
4.7 Liquidité	28
5 INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE	29
6 CADRE RÉGLEMENTAIRE	30
7 RISQUES D'ENTREPRISE	32
8 MÉTHODES COMPTABLES, MESURES FINANCIÈRES ET CONTRÔLES	34
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	37
NOTES ANNEXES	42
Note 1 Renseignements sur la société	42
Note 2 Mode de présentation et principales méthodes comptables	42
Note 3 Information sectorielle	42
Note 4 Coûts d'exploitation	44
Note 5 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	44
Note 6 Autres (charges) produits	45
Note 7 Bénéfice par action	45
Note 8 Dette à long terme	45
Note 9 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	46
Note 10 Actifs et passifs financiers	46
Note 11 Paiements fondés sur des actions	48
Note 12 Engagements	49

Dans ce rapport de gestion, les expressions *nous, notre/nos, BCE et la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., ses filiales, ses partenariats et ses entreprises associées. *Bell Aliant* désigne, selon le contexte, jusqu'au 31 décembre 2014, Bell Aliant Inc. ou, collectivement, Bell Aliant Inc. et ses filiales et entreprises associées, ou après le 31 décembre 2014, Bell Aliant Communications régionales inc. ou, collectivement, Bell Aliant Communications régionales inc. et ses filiales et entreprises associées.

En raison de la privatisation de Bell Aliant en 2014, comme il est indiqué à la note 3, *Privatisation de Bell Aliant*, dans nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les résultats d'exploitation de notre ancien secteur Bell Aliant sont intégrés à compter du 1^{er} janvier 2015, dans nos secteurs Services sans fil de Bell et Services sur fil de Bell, et les résultats des périodes antérieures sont retraités à des fins de comparaison. Par conséquent, à compter de 2015, nos résultats sont présentés selon trois secteurs : *Services sans fil de Bell, Services sur fil de Bell et Bell Média*.

Tous les montants dans ce rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Se reporter à la section 8.2, *Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés*, aux pages 34 à 36 pour obtenir la liste des mesures financières non définies par les PCGR et des indicateurs de performance clés définis.

Veillez vous reporter à nos états financiers consolidés non audités pour le premier trimestre de 2015 lorsque vous lirez ce rapport de gestion. Nous vous encourageons également à lire le rapport de gestion de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 daté du 5 mars 2015 (rapport de gestion annuel 2014 de BCE). Sauf indication contraire, en préparant ce rapport de gestion, nous avons tenu compte de l'information disponible jusqu'au 29 avril 2015, soit la date du présent rapport de gestion.

Vous trouverez plus d'information sur nous, y compris la notice annuelle de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, datée du 5 mars 2015 (notice annuelle 2014 de BCE), ainsi que les derniers rapports financiers, y compris le rapport de gestion annuel 2014 de BCE, sur le site Web de BCE, au BCE.ca, sur SEDAR, au sedar.com, et sur EDGAR, au sec.gov.

Ce rapport de gestion traite de nos activités d'exploitation, de notre rendement, de notre situation financière et d'autres sujets pour les trimestres (T1) clos les 31 mars 2015 et 2014.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce rapport de gestion incluant, en particulier, mais sans s'y limiter, la section et les sous-sections intitulées *Hypothèses* et la section 1.2, *Principaux faits récents touchant notre société et nos activités*, contient des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, mais sans s'y limiter, des déclarations portant sur le dividende par action ordinaire annualisé et la politique de dividendes sur actions ordinaires de BCE pour 2015, sur nos plans de déploiement pour les réseaux ainsi que sur nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques. Les déclarations prospectives comprennent également toutes autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme *hypothèse, but, orientation, objectif, perspective, plan, stratégie, cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser, s'attendre à, croire, prévoir, avoir l'intention de, planifier, chercher à et aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux dispositions refuges prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act* de 1995.

Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion décrivent nos attentes en date du 29 avril 2015 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois canadiennes en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser ces déclarations prospectives, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs ni pour toute autre raison.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon importante des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre nos perspectives commerciales, nos objectifs et nos plans et priorités stratégiques, ainsi que le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Nous avons formulé certaines hypothèses relatives à l'économie, au marché et aux activités d'exploitation dans la préparation des déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, sans s'y limiter, les hypothèses qui sont décrites dans la section et différentes sous-sections du présent rapport de gestion intitulées *Hypothèses*, intégrées par renvoi dans la présente mise en garde. Nous jugeons que ces hypothèses étaient raisonnables au 29 avril 2015. Si nos hypothèses se révélaient inexactes, nos résultats réels pourraient être considérablement différents de ce que nous prévoyons. À moins d'indication contraire dans ce rapport de gestion, les priorités stratégiques, les perspectives commerciales et les hypothèses décrites dans le rapport de gestion annuel 2014 de BCE demeurent essentiellement inchangées.

Les principaux facteurs de risque, y compris, sans s'y limiter, ceux liés au cadre réglementaire, à la concurrence, aux conditions économiques et financières, aux activités d'exploitation, à la technologie ainsi qu'aux transactions, et en conséquence desquels les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives susmentionnées et les autres déclarations prospectives contenues dans ce rapport de gestion, comprennent, mais sans s'y limiter, les risques décrits à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, et à la rubrique 7, *Risques d'entreprise*, intégrées par renvoi dans la présente mise en garde.

Le lecteur est prié de tenir compte du fait que les risques décrits dans les rubriques mentionnées ci-dessus et dans les autres rubriques de ce rapport de gestion ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation. Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments exceptionnels ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 29 avril 2015. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend des faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités.

1 VUE D'ENSEMBLE

1.1 Faits saillants financiers

Faits saillants trimestriels de BCE pour le T1 2015

PRODUITS D'EXPLOITATION 5 240 \$ MILLIONS +2,8 % VS T1 2014	BAlIA AJUSTÉ 2 094 \$ MILLIONS +3,6 % VS T1 2014	BÉNÉFICE NET 583 \$ MILLIONS (18,3) % VS T1 2014	BÉNÉFICE NET AJUSTÉ 705 \$ MILLIONS +12,6 % VS T1 2014	FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES 231 \$ MILLIONS (11,8) % VS T1 2014
--	---	---	---	---

Connexions clients de BCE

SERVICES SANS FIL AU TOTAL +2,5% 8,1 MILLIONS D'ABONNÉS AU 31 MARS 2015	SERVICES SANS FIL SERVICES POSTPAYÉS +4,6% 7,1 MILLIONS D'ABONNÉS AU 31 MARS 2015	SERVICES INTERNET HAUTE VITESSE +4,3% 3,3 MILLIONS D'ABONNÉS AU 31 MARS 2015	SERVICES DE TÉLÉVISION (TÉLÉ) +5,1% 2,7 MILLIONS D'ABONNÉS AU 31 MARS 2015	SERVICES D'ACCÈS AU RÉSEAU (SAR) (6,0)% 7,0 MILLIONS D'ABONNÉS AU 31 MARS 2015
--	--	---	---	---

Faits saillants – comptes de résultat de BCE

	T1 2015	T1 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits d'exploitation	5 240	5 099	141	2,8 %
Coûts d'exploitation	(3 146)	(3 077)	(69)	(2,2) %
BAlIA ajusté ⁽¹⁾	2 094	2 022	72	3,6 %
Marge du BAlIA ajusté ⁽¹⁾	40,0 %	39,7 %		0,3 %
Bénéfice net attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	532	615	(83)	(13,5) %
Actionnaires privilégiés	38	33	5	15,2 %
Détenueurs de participations ne donnant pas le contrôle	13	66	(53)	(80,3) %
Bénéfice net	583	714	(131)	(18,3) %
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	705	626	79	12,6 %
Bénéfice net par action ordinaire (BPA)	0,63	0,79	(0,16)	(20,3) %
BPA ajusté⁽¹⁾	0,84	0,81	0,03	3,7 %

(1) Le BAlIA ajusté, la marge du BAlIA ajusté, le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté sont des mesures financières non définies par les PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des Normes internationales d'information financière (IFRS). Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés – BAlIA ajusté et marge du BAlIA ajusté, ainsi que Bénéfice net ajusté et BPA ajusté du présent rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris, pour le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté, des rapprochements avec les mesures financières définies par les IFRS les plus comparables.

Faits saillants – tableaux des flux de trésorerie de BCE

	T1 2015	T1 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 045	982	63	6,4 %
Dépenses d'investissement	(827)	(729)	(98)	(13,4)%
Flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾	231	262	(31)	(11,8)%

(1) Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non définie par les PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés – Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles par action, du présent rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris un rapprochement avec la mesure financière définie par les IFRS la plus comparable.

Faits saillants financiers du T1 2015

BCE a généré une solide croissance des produits des activités ordinaires et du BAIIA ajusté de 2,8 % et de 3,6 %, respectivement, ce trimestre, se traduisant par une marge du BAIIA ajusté relativement stable de 40,0 %. L'augmentation des produits des activités ordinaires d'un exercice à l'autre découle de la croissance solide et continue du secteur Services sans fil de Bell et de la modeste croissance des Services sur fil de Bell et de Bell Média au chapitre des produits des activités ordinaires.

L'augmentation du BAIIA ajusté de BCE au T1 2015 reflète la croissance à deux chiffres dans le sans-fil, soit de 10,7 %, qui découle de l'accroissement de la clientèle d'abonnés des services postpayés et de la forte croissance du produit moyen par utilisateur (PMU). Nous avons également réalisé une croissance positive du BAIIA ajusté dans le sur-fil, soit de 1,0 %, qui reflète la croissance continue des services Internet et de télévision sur protocole Internet (télé IP), la diminution de l'érosion des services voix sur fil et la gestion efficace des coûts découlant principalement des synergies générées par la privatisation de Bell Aliant, ce qui a contribué à atténuer les pressions de la concurrence dans notre marché d'affaires. Bell Média a réalisé une modeste croissance d'un exercice à l'autre des produits des activités ordinaires, tandis que le BAIIA ajusté a diminué de 6,0 %, ce qui reflète une augmentation des produits tirés de la publicité à la télé traditionnelle, qui a été largement contrebalancée par la diminution des produits tirés des frais d'abonnement découlant de la perte de produits tirés des services qui ont cessé leurs activités en 2014 et des coûts croissants de la programmation télé.

Au T1 2015, le bénéfice net ajusté a augmenté de 12,6 %, à 705 millions \$ grâce à la hausse du BAIIA ajusté, à la diminution du montant net au titre de la dotation aux amortissements, à la diminution de l'impôt sur le résultat, à la diminution des participations ne donnant pas le contrôle par suite de la privatisation de Bell Aliant, en partie contrebalancées par la diminution des autres produits. En outre, la diminution de 18,3 % du bénéfice net s'explique entre autres par la provision de 137 millions \$ découlant de la décision de la Cour d'appel du Québec relativement au litige au sujet du piratage du signal de télé par satellite mentionné à la section 4.7, *Liquidité – Litiges – Événements récents concernant les litiges – Litige lié au piratage du signal*. Les flux de trésorerie disponibles de 231 millions \$ ont diminué de 11,8 %, ce qui reflète la hausse des dépenses d'investissement dans l'expansion des réseaux à large bande et sans fil par rapport au T1 2014.

1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités

Augmentation du dividende sur les actions ordinaires

Le 4 février 2015, le conseil d'administration de BCE a approuvé une augmentation de 5,3 %, ou 13 cents par action, du dividende annuel sur les actions ordinaires, qui passe de 2,47 \$ par action à 2,60 \$ par action à compter du dividende du premier trimestre de 2015 de BCE payable le 15 avril 2015. Ce dividende représente la onzième augmentation du dividende annuel par action ordinaire de BCE, soit une augmentation globale de 78 %, au cours des six dernières années. Compte tenu de cette augmentation, BCE maintiendra le ratio de distribution à l'intérieur de la fourchette de 65 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles établie dans la politique.

Bell Mobilité acquiert de nouvelles licences de spectre des services sans fil évolués-3 (SSFE-3)

Le 6 mars 2015, Bell Mobilité Inc. (Bell Mobilité) a obtenu le droit d'acquérir des licences de spectre des SSFE-3 dans les principaux marchés urbains et ruraux dans le cadre de l'enchère du spectre des SSFE-3 d'Industrie Canada. Bell Mobilité a acquis 13 licences pour 169 millions de mégahertz par population (MHz par population) de spectre des SSFE-3 à un coût de 500 millions \$. Le 20 mars 2015, Bell Mobilité a versé un premier paiement de 100 millions \$ à Industrie Canada. Le solde de 400 millions \$ a été payé le 21 avril 2015, date à laquelle Bell Mobilité a acquis ces 13 licences. Le spectre de cette bande a une grande valeur stratégique, car il permettra à Bell Mobilité de procéder à l'avenir à des augmentations de la capacité large bande afin de répondre à la demande croissante des clients résidentiels et d'affaires pour des services de données mobiles ainsi que de supporter l'agrégation des porteuses. Se reporter à la rubrique 6, *Cadre réglementaire – Loi sur la radiocommunication – Enchère du spectre des SSFE-3*, du présent rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires.

Le point sur la liquidité

Le 10 février 2015, Bell Canada a annoncé le renouvellement de son programme de débentures à moyen terme (MTN), qui lui permet d'offrir de temps à autre jusqu'à 4 milliards \$ de débentures MTN d'ici le 14 décembre 2016. Ces débentures MTN sont totalement et inconditionnellement garanties par BCE. Conformément à ce qui s'est fait dans le passé, le programme de débentures MTN a été renouvelé afin de permettre à Bell Canada de continuer de profiter d'une souplesse financière et d'un accès efficace aux marchés financiers du Canada et des États-Unis.

Dans le cadre de ce programme, Bell Canada a procédé à une émission publique de débentures MTN d'un capital de 500 millions \$ qui a été réalisée le 30 mars 2015. Les débentures MTN, série M-39, viendront à échéance le 18 décembre 2045 et portent un taux d'intérêt annuel de 4,35 %. Le produit net de cette émission devrait être affecté aux fins générales de l'entreprise, y compris au remboursement du papier commercial en circulation, et au financement des dépenses d'investissement.

Au T1 2015, le montant engagé au titre de la facilité renouvelable non garantie de Bell Canada a augmenté, passant de 2,5 milliards \$ à 3 milliards \$, ce qui confère à la société une plus grande souplesse financière.

Bell est la marque de télécommunications la mieux évaluée au Canada

Bell a gravi deux échelons cette année pour se hisser au troisième rang dans le classement annuel de Brand Finance sur les marques les mieux évaluées au Canada. Bell Canada était la seule entreprise du peloton de tête de cinq entreprises à ne pas faire partie du secteur des services financiers. Les 100 meilleures marques sont compilées par l'entreprise mondiale d'évaluation des marques, Brand Finance, en collaboration avec le Globe and Mail, par le truchement de son *Report on Business Magazine*. Bell Canada est la seule entreprise canadienne à obtenir la cote AAA de Brand Finance, qui tient compte de la force de la marque, du risque et du potentiel par rapport aux concurrents. La valeur d'une marque reflète la réputation d'une entreprise et la fidélité de ses clients, de ses employés et des investisseurs, ainsi que les produits futurs attribuables à la force de la marque.

1.3 Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2014 de BCE, mises à jour ou complétées dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes relatives à l'économie et au marché ainsi que les diverses hypothèses mentionnées dans les sous-sections *Hypothèses* de la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, du présent rapport de gestion.

Hypothèses relatives à l'économie canadienne

- Une faible croissance économique, basée sur l'estimation la plus récente de la Banque du Canada de la croissance du produit intérieur brut du Canada de 1,9 % pour 2015, ce qui représente une diminution de vingt points de base comparativement à l'estimation antérieure de 2,1 %.
- Une croissance des niveaux d'emploi plus faible que celle de 2014, car le niveau d'investissements des entreprises devrait demeurer peu élevé globalement.
- Des taux d'intérêt demeurant essentiellement inchangés en 2015 ou légèrement plus bas d'un exercice à l'autre.

Hypothèses relatives au marché

- Le maintien du niveau de concurrence dans le marché résidentiel et le marché d'affaires des services sur fil et sans fil.
- Une hausse du taux de pénétration, à un rythme toutefois moins rapide, du secteur du sans-fil et l'adoption plus généralisée des téléphones intelligents.
- Un marché publicitaire relativement stable dans le secteur des médias et des coûts croissants pour obtenir de la programmation télé.
- Des prévisions quant à un nombre plus élevé de renouvellements d'abonnés en raison de l'expiration des contrats de service de deux ans ou de trois ans dans la foulée de la mise en œuvre, en 2013, du code de conduite devant obligatoirement être suivi par les fournisseurs de services vocaux et de données sans fil mobiles de détail au Canada (le Code sur les services sans fil).

2 ANALYSE FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

La présente rubrique présente des renseignements détaillés et une analyse de la performance que BCE a enregistrée au T1 2015 par rapport au T1 2014. Elle met l'accent sur les résultats d'exploitation consolidés de BCE et fournit de l'information financière sur chacun de nos secteurs d'activité. Pour obtenir une analyse plus détaillée de nos secteurs d'activité Services sans fil de Bell, Services sur fil de Bell et Bell Média, se reporter à la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*.

2.1 Comptes consolidés de résultat de BCE

	T1 2015	T1 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits d'exploitation	5 240	5 099	141	2,8 %
Coûts d'exploitation	(3 146)	(3 077)	(69)	(2,2)%
BAlIA ajusté	2 094	2 022	72	3,6 %
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(224)	(38)	(186)	n.s.
Amortissement des immobilisations corporelles	(712)	(699)	(13)	(1,9)%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(127)	(167)	40	24,0 %
Charges financières				
Charge d'intérêts	(226)	(235)	9	3,8 %
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(27)	(25)	(2)	(8,0)%
Autres (charges) produits	(20)	87	(107)	n.s.
Impôt sur le résultat	(175)	(231)	56	24,2 %
Bénéfice net	583	714	(131)	(18,3)%
Bénéfice net attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	532	615	(83)	(13,5)%
Actionnaires privilégiés	38	33	5	15,2 %
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	13	66	(53)	(80,3)%
Bénéfice net	583	714	(131)	(18,3)%
Bénéfice net ajusté	705	626	79	12,6 %
BPA	0,63	0,79	(0,16)	(20,3)%
BPA ajusté	0,84	0,81	0,03	3,7 %

n.s. : non significatif

2.2 Connexions clients

CONNEXIONS TOTALES DE BCE

	T1 2015	T1 2014	% DE VARIATION
Abonnés des services sans fil	8 102 714	7 908 596	2,5 %
Services postpayés	7 145 420	6 832 197	4,6 %
Abonnés des services Internet haute vitesse ^{(1),(2)}	3 297 745	3 163 218	4,3 %
Abonnés des services de télé (satellite et télé IP) ^{(1),(2)}	2 658 106	2 529 471	5,1 %
Services de télé IP ^{(1),(2)}	990 325	723 891	36,8 %
Total pour les services de croissance	14 058 565	13 601 285	3,4 %
SAR filaires ^{(1),(2)}	7 017 161	7 462 829	(6,0)%
Total pour tous les services	21 075 726	21 064 114	0,1 %

(1) Notre clientèle d'abonnés des services Internet et de télé IP, des services de télé au total et des SAR inclut, au T1 2015, un ajustement effectué en début de trimestre pour retrancher 7 505, 2 236, 7 702 et 4 409 abonnés, respectivement, relativement aux désactivations découlant de la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) d'éliminer le préavis de 30 jours requis pour annuler les services.

(2) Par suite d'une révision des données sur nos abonnés, 31 426, 1 849 et 3 790 abonnés, respectivement, ont été retranchés de notre clientèle des services Internet et de télé IP et des services de télé au total au début du T1 2015, tandis que 657 abonnés ont été ajoutés à notre clientèle des SAR. Ces ajustements portaient principalement sur d'anciens soldes.

ACTIVATIONS NETTES DE BCE

	T1 2015	T1 2014	% DE VARIATION
Abonnés des services sans fil	(15 914)	(16 436)	3,2 %
<i>Services postpayés</i>	35 373	34 104	3,7 %
Abonnés des services Internet haute vitesse	39 650	26 582	49,2 %
Abonnés des services de télé (satellite et télé IP)	26 990	40 223	(32,9)%
<i>Services de télé IP</i>	60 863	66 378	(8,3)%
Total pour les services de croissance	50 726	50 369	0,7 %
SAR filaires	(109 939)	(132 740)	17,2 %
Total pour tous les services	(59 213)	(82 371)	28,1 %

BCE a ajouté 50 726 nouvelles connexions clients nettes pour ses services de croissance au T1 2015, en hausse de 0,7 % par rapport au T1 2014, ce qui comprend :

- 35 373 abonnés des services sans fil postpayés, chiffre largement contrebalancé par la perte de 51 287 abonnés des services sans fil prépayés;
- 39 650 abonnés d'Internet haute vitesse;
- 26 990 abonnés des services de télé, reflétant l'ajout de 60 863 nouveaux abonnés des services de télé IP.

Les pertes nettes au chapitre des SAR, de 109 939 au T1 2015, représentent une amélioration de 17,2 % par rapport au T1 2014.

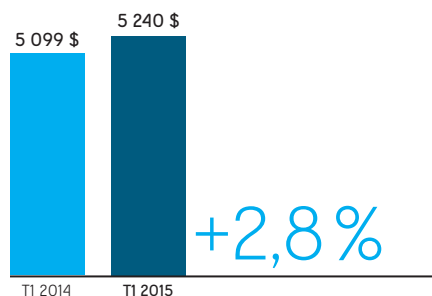
Les connexions clients totales de BCE dans tous les services ont augmenté légèrement, soit de 0,1 % d'un exercice à l'autre, les augmentations dans nos produits de croissance ayant largement compensé la baisse continue, mais qui va en s'atténuant, des SAR filaires traditionnels. Notre clientèle d'abonnés des services Internet et de télé IP, des services de télé au total et des SAR inclut, au T1 2015, un ajustement effectué en début de trimestre pour retrancher 7 505, 2 236, 7 702 et 4 409 abonnés, respectivement, relativement aux désactivations découlant de la décision du CRTC d'éliminer le préavis de 30 jours requis pour annuler les services. En outre, par suite d'une révision des données sur nos abonnés, 31 426, 1 849 et 3 790 abonnés, respectivement, ont été retranchés de notre clientèle des services Internet et de télé IP et des services de télé au total en début de T1 2015, tandis que 657 abonnés ont été ajoutés à notre clientèle des SAR. Ces ajustements portaient principalement sur d'anciens soldes.

Au 31 mars 2015, BCE comptait au total :

- 8 102 714 abonnés du sans-fil, soit une hausse de 2,5 %, ce qui comprend 7 145 420 abonnés des services postpayés, une hausse de 4,6 % depuis la fin du T1 2014;
- 3 297 745 abonnés d'Internet haute vitesse, soit une hausse de 4,3 % par rapport au T1 2014;
- 2 658 106 abonnés des services de télé au total, soit une hausse de 5,1 %, ce qui comprend 990 325 abonnés des services de télé IP, une augmentation de 36,8 % par rapport au T1 2014;
- 7 017 161 abonnés des SAR filaires au total, soit une diminution de 6,0 % par rapport au T1 2014.

2.3 Produits d'exploitation

BCE PRODUITS (EN MILLIONS DE DOLLARS)



	T1 2015	T1 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	1 637	1 492	145	9,7 %
Services sur fil de Bell	3 027	3 019	8	0,3 %
Bell Média	726	722	4	0,6 %
Éliminations intersectorielles	(150)	(134)	(16)	(11,9)%
Total des produits d'exploitation de BCE	5 240	5 099	141	2,8 %

BCE

Les produits d'exploitation totaux de BCE ont augmenté de 2,8 % au premier trimestre de 2015 par rapport au premier trimestre de 2014, ce qui reflète la croissance importante des produits des activités ordinaires des Services sans fil de Bell et la croissance modeste de ceux des Services sur fil de Bell et de Bell Média. Les produits d'exploitation sont composés des produits tirés des services, de 4 846 millions \$, soit 2,5 % de plus qu'au T1 2014, et des produits d'exploitation tirés des produits, de 394 millions \$, en hausse de 5,7 % par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent.

SERVICES SANS FIL DE BELL

Les produits tirés des Services sans fil de Bell ont augmenté de 9,7 % ce trimestre par rapport au premier trimestre de 2014, en raison du nombre accru d'abonnés des services postpayés et de la hausse du PMU combiné, entraînée par des prix moyens plus élevés des forfaits, les clients passant des contrats de trois ans aux contrats de deux ans, et de l'utilisation plus intensive des services de données reflétant l'augmentation de la pénétration des téléphones intelligents et l'utilisation accrue d'applications de données, ce qui a été atténué en partie par l'utilisation moindre des services téléphoniques.

Les produits tirés des Services sans fil ont augmenté de 8,1 %, tandis que les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 35,1 % au T1 2015 par rapport au T1 2014.

SERVICES SUR FIL DE BELL

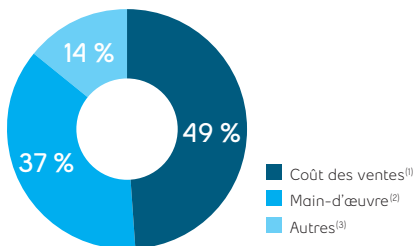
Les produits tirés des Services sur fil de Bell ont enregistré une modeste augmentation de 0,3 % au T1 2015, ce qui reflète la forte croissance du nombre d'abonnés des services Internet et de télé, la majoration des tarifs pour nos services résidentiels, l'augmentation des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales dans notre marché de gros, l'accroissement des ventes de solutions d'affaires, ainsi que la croissance des produits tirés des services de connectivité à large bande sur protocole Internet (IP). Ces résultats ont été contrebalancés en partie par la baisse continue, mais à un rythme moindre, des produits tirés des services voix et données traditionnels, les pressions de la concurrence sur les prix dans nos marchés d'affaires et de gros et la diminution des ventes de produits à nos clients d'affaires.

BELL MÉDIA

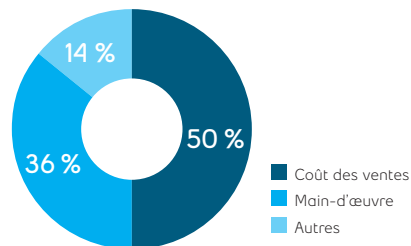
Les produits tirés de Bell Média ont augmenté modestement, soit de 0,6 % au T1 2015 par rapport au T1 2014, en raison de la croissance des produits tirés de la publicité alimentée par l'augmentation des produits liés à la télé traditionnelle découlant de la retransmission en direct de la présentation des Oscars et du Super Bowl, ainsi que de la récupération des budgets de publicité à la suite du glissement de ces budgets au T1 2014 vers le principal diffuseur des Jeux olympiques d'hiver 2014 de Sotchi et de la croissance des produits tirés des activités d'affichage extérieur découlant à la fois des acquisitions stratégiques et de la croissance interne. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la diminution des produits tirés des frais d'abonnement, principalement des services qui ont cessé leurs activités en 2014 (signaux régionaux liés au hockey des Jets de Winnipeg et Viewers Choice), ce qui a été atténué par les produits générés par CraveTV, notre nouveau service de vidéo en continu lancé en décembre 2014, et par les produits Télé Partout.

2.4 Coûts d'exploitation

BCE
PROFIL DES COÛTS D'EXPLOITATION
T1 2014



BCE
PROFIL DES COÛTS D'EXPLOITATION
T1 2015



	T1 2015	T1 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	(925)	(849)	(76)	(9,0)%
Services sur fil de Bell	(1 786)	(1 790)	4	0,2 %
Bell Média	(585)	(572)	(13)	(2,3)%
Éliminations intersectorielles	150	134	16	11,9 %
Total des coûts d'exploitation de BCE	(3 146)	(3 077)	(69)	(2,2)%

(1) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils sans fil et d'autres équipements vendus, les coûts liés au réseau et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(2) Les coûts de la main-d'œuvre (déduction faite des montants inscrits à l'actif) incluent les salaires et impôts et avantages connexes, le coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et les autres coûts de la main-d'œuvre, y compris les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.

(3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux technologies de l'information (TI), les honoraires ainsi que les loyers.

BCE

Dans la foulée de la croissance des produits d'exploitation, le total des coûts d'exploitation de BCE a augmenté de 2,2 % ce trimestre par rapport au premier trimestre de 2014, ce qui est principalement imputable à l'accroissement des coûts d'exploitation des secteurs Services sans fil de Bell et Bell Média, en partie compensé par la diminution des coûts d'exploitation des Services sur fil de Bell.

SERVICES SANS FIL DE BELL

L'augmentation de 9,0 %, soit 76 millions \$, d'un exercice à l'autre, des coûts d'exploitation au T1 2015 reflète :

- la hausse des investissements dans la fidélisation de la clientèle traduisant un nombre accru de mises à niveau de combinés subventionnés;
- l'augmentation des coûts du réseau associée aux coûts d'exploitation liés à l'expansion et à l'utilisation du réseau évolution à long terme (LTE);
- l'augmentation des paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications par suite de l'utilisation accrue des services de transmission de données.

Ces facteurs ont été partiellement compensés par :

- la diminution des coûts d'acquisition d'abonnés au T1 2015 reflétant le nombre moindre d'activations d'un exercice à l'autre;
- la diminution des coûts de la main-d'œuvre reflétant la réduction des volumes d'appels;
- la diminution des frais de publicité ce trimestre, étant donné que le T1 2014 avait été touché par l'augmentation des dépenses de publicité pendant les Jeux olympiques d'hiver 2014 de Sotchi.

SERVICES SUR FIL DE BELL

Les coûts d'exploitation ont diminué de 0,2 % d'un exercice à l'autre, soit 4 millions \$, au T1 2015, ce qui reflète :

- les économies de coûts d'exploitation découlant des synergies générées par la privatisation de Bell Aliant;
- le coût moindre des produits vendus découlant de la diminution des ventes de produits et d'équipements;
- la diminution des coûts de la main-d'œuvre par suite de la réduction de l'effectif, de la réduction des volumes d'appels et des économies réalisées sur les contrats avec les fournisseurs;
- la diminution des dépenses de publicité attribuable en partie à l'augmentation de ces dépenses pendant les Jeux olympiques d'hiver 2014 de Sotchi;
- la diminution des frais généraux et administratifs, ce qui comprend la baisse au chapitre des coûts de gestion du parc de véhicules, des créances douteuses et de l'impôt lié aux activités d'exploitation.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'augmentation des coûts relatifs à la programmation de Bell Télé en raison de l'accroissement de la clientèle et des majorations de tarifs, ainsi que par l'augmentation des paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications et les coûts accrus relatifs aux solutions d'affaires découlant de l'augmentation des ventes.

BELL MÉDIA

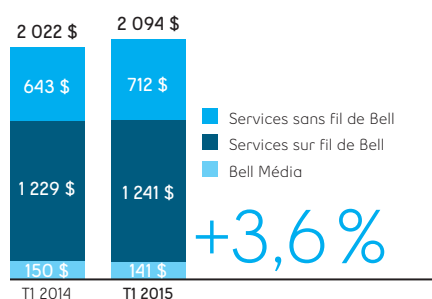
Les coûts d'exploitation ont augmenté de 2,3 % d'un exercice à l'autre, soit 13 millions \$, au T1 2015, principalement en raison des coûts accrus du contenu télé pour les droits de diffusion dans les sports et la programmation de CraveTV et des produits Télé Partout. Cette augmentation a été atténuée par la diminution d'un exercice à l'autre au titre de l'amortissement de la juste valeur de certains droits de programmation.

2.5 BAIIA ajusté

BCE

BAIIA AJUSTÉ

(EN MILLIONS DE DOLLARS)



	T1 2015	T1 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	712	643	69	10,7 %
Services sur fil de Bell	1 241	1 229	12	1,0 %
Bell Média	141	150	(9)	(6,0)%
Total du BAIIA ajusté de BCE	2 094	2 022	72	3,6 %
Marge du BAIIA ajusté de BCE	40,0 %	39,7 %		0,3 %

BCE

Le BAIIA ajusté de BCE a augmenté de 3,6 % au premier trimestre de 2015, soutenu par la forte augmentation d'un exercice à l'autre des Services sans fil de Bell et la croissance positive des Services sur fil de Bell, mais a été en partie contrebalancé par la diminution du BAIIA ajusté de Bell Média.

La marge du BAIIA ajusté de BCE a augmenté pour s'établir à 40,0 % ce trimestre, comparativement à 39,7 % pour la période correspondante de 2014. Cette amélioration de la marge découle de l'incidence positive de la progression du PMU des services sans fil d'un exercice à l'autre, de la croissance accrue des produits dans nos services Internet et de télé, de la diminution de l'érosion des services voix sur fil, des synergies générées par la privatisation de Bell Aliant et des mesures de compression des coûts dans le secteur Services sur fil de Bell. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par les dépenses accrues relatives à la fidélisation de la clientèle dans le sans-fil et les coûts plus élevés relatifs au soutien d'un nombre accru d'abonnés d'Internet et de la télé IP.

SERVICES SANS FIL DE BELL

Le BAIIA ajusté des Services sans fil de Bell a progressé de 10,7 % au premier trimestre de 2015, en raison de l'augmentation des produits tirés des services, découlant de l'accroissement de la clientèle d'abonnés des services postpayés et de la hausse du PMU combiné, ce qui a été modéré par les dépenses accrues relatives à la fidélisation de la clientèle.

SERVICES SUR FIL DE BELL

Le BAIIA ajusté des Services sur fil de Bell a augmenté de 1,0 % ce trimestre, en raison à la fois de l'augmentation des produits des activités ordinaires et de la diminution des coûts d'exploitation d'un exercice à l'autre par rapport au T1 2014, ce qui découle :

- de la croissance de nos activités dans les services Internet et de télé IP;
- des synergies générées par la privatisation de Bell Aliant;
- du maintien de la gestion efficace des coûts.

Cette augmentation a été largement contrebalancée par :

- la perte continue au chapitre des produits tirés des services voix et données traditionnels, qui génèrent des marges plus élevées;
- les pressions concurrentielles continues sur les prix dans nos marchés d'affaires et de gros.

BELL MÉDIA

Le BAIIA ajusté de Bell Média a diminué de 6,0 % au T1 2015, par suite de l'augmentation des coûts d'exploitation découlant principalement des coûts accrus du contenu pour les droits de diffusion dans les sports et pour CraveTV et les produits Télé Partout, ce qui a été partiellement compensé par la légère augmentation d'un exercice à l'autre des produits d'exploitation.

2.6 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

2015

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres de 224 millions \$ au premier trimestre de 2015 comprenaient :

- des coûts liés aux indemnités de départ de 30 millions \$ résultant de départs volontaires et involontaires au titre des initiatives en matière de réduction de la main-d'œuvre;
- les coûts liés aux acquisitions et autres de 194 millions \$ au T1 2015 imputables principalement à une provision de 137 millions \$ découlant du litige au sujet du piratage du signal de télé par satellite, dont il est question à la section 4.7, *Liquidité – Litiges – Événements récents concernant les litiges – Litige lié au piratage du signal*, les indemnités de départ d'employés et les coûts relatifs à l'intégration qui se rapportent à la privatisation de Bell Aliant ainsi que les coûts de transaction, dont les frais juridiques et les frais de services de conseil en finance, liés aux acquisitions effectuées ou possibles.

2014

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres de 38 millions \$ au premier trimestre de 2014 comprenaient :

- des coûts liés aux indemnités de départ de 19 millions \$ résultant de départs volontaires et involontaires au titre des initiatives en matière de réduction de la main-d'œuvre;
- les coûts liés aux acquisitions et autres de 19 millions \$, ce qui comprenait les coûts liés aux locaux relatifs à la restructuration de la main-d'œuvre.

2.7 Amortissements

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'amortissement des immobilisations corporelles au T1 2015 représente une augmentation de 13 millions \$ par rapport au T1 2014, en raison d'un volume accru d'immobilisations amortissables, car nous avons continué d'investir dans nos réseaux à large bande et sans fil, ainsi que dans nos services de télé IP.

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'amortissement des immobilisations incorporelles au T1 2015 représente une diminution de 40 millions \$ par rapport au T1 2014, en raison principalement de la prolongation de la durée d'utilité de certains actifs liés aux logiciels de TI, la faisant passer de cinq à sept ans, qui a été appliquée prospectivement avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2014.

2.8 Charges financières

CHARGE D'INTÉRÊTS

La charge d'intérêts a diminué de 9 millions \$ au T1 2015 par rapport au T1 2014, surtout en raison de l'augmentation des intérêts capitalisés et des taux d'intérêt moyens moindres, situation en partie contrebalancée par les niveaux d'endettement moyens plus élevés.

INTÉRÊTS LIÉS AUX OBLIGATIONS AU TITRE DES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Les intérêts liés à nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi sont fondés sur les conditions du marché au début de l'exercice.

Au premier trimestre de 2015, la charge d'intérêts a augmenté de 2 millions \$ par rapport au T1 2014, en raison d'une obligation accrue au titre des avantages postérieurs à l'emploi et de la baisse du taux d'actualisation, qui est passé de 4,9 % le 1^{er} janvier 2014 à 4,0 % le 1^{er} janvier 2015.

Les effets des changements des conditions de marché survenant au cours de l'exercice sont constatés dans les autres éléments du résultat global (AERG).

2.9 Autres (charges) produits

2015

Les autres charges de 20 millions \$ au premier trimestre de 2015 incluent les pertes de 22 millions \$ subies à la cession de logiciels et d'immobilisations corporelles et les coûts de 10 millions \$ liés au remboursement anticipé de la dette; elles ont été en partie compensées par le montant net de 18 millions \$ au titre des profits liés à la valeur de marché sur des dérivés utilisés comme couvertures économiques de la rémunération fondée sur des actions et des achats libellés en dollars américains.

2014

Les autres produits de 87 millions \$ au premier trimestre de 2014 incluent des profits de 38 millions \$ liés à la valeur de marché sur des dérivés utilisés comme couvertures économiques de la rémunération fondée sur des actions et des achats libellés en dollars américains, le revenu de dividendes de 32 millions \$ découlant des bénéfices générés en fiducie préalablement au dessaisissement des actifs de Bell Média détenus en vue de la vente, les profits nets sur placements de 12 millions \$ ainsi que le produit sur participations mises en équivalence de 10 millions \$.

2.10 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat de 175 millions \$ au premier trimestre de 2015 a diminué de 56 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la diminution du bénéfice imposable et de la valeur plus élevée du règlement favorable de positions fiscales incertaines au T1 2015 par rapport au T1 2014.

2.11 Bénéfice net et BPA

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, de 532 millions \$, ou 0,63 \$ par action ordinaire, au premier trimestre de 2015, a diminué de 83 millions \$, ou 0,16 \$ par action ordinaire, comparativement au bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 615 millions \$, ou 0,79 \$ par action ordinaire pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires au T1 2015 est imputable à l'augmentation des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, principalement occasionnée par la provision de 137 millions \$ découlant du litige au sujet du piratage du signal de télé par satellite et à la diminution des autres produits, en partie compensée par la hausse du BAIIA ajusté, la diminution du montant net au titre de la dotation aux amortissements, la baisse de l'impôt sur le résultat et la diminution des participations ne donnant pas le contrôle par suite de la privatisation de Bell Aliant.

Exclusion faite de l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) sur placements et des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette, le bénéfice net ajusté du premier trimestre de 2015 s'est établi à 705 millions \$, ou 0,84 \$ par action ordinaire, comparativement à 626 millions \$, ou 0,81 \$ par action ordinaire, à la période correspondante de l'exercice précédent.

3 ANALYSE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

3.1 Services sans fil de Bell

Faits récents importants touchant nos activités

DÉPLOIEMENT DU SERVICE SANS FIL DE QUATRIÈME GÉNÉRATION (4G) LTE DANS DE PETITES COLLECTIVITÉS DU CANADA

Au T1 2015, dans le cadre de l'expansion continue du réseau 4G à l'échelle nationale, nous avons déployé le service 4G LTE dans 120 petites collectivités supplémentaires au Québec et en Ontario. De plus, nous avons commencé à étendre le service LTE à l'intérieur et à proximité de plusieurs villes et villages où le service a déjà été lancé, notamment Peterborough et North Bay, en Ontario, et Rigaud et Sainte-Julie, au Québec. Afin d'étendre notre couverture à de petites collectivités, nous utilisons la nouvelle bande passante de 700 MHz dont les ondes offrent des connexions à l'intérieur des édifices plus puissantes et permettent une transmission fiable sur de longues distances, ce qui est vital pour l'expansion du réseau dans les régions rurales du Canada. Nous avons acquis beaucoup de licences de spectre dans la bande de 700 MHz dans tous les marchés nationaux lors de la vente aux enchères de spectre du gouvernement fédéral au début de 2014 et, en avril 2014, notre société est devenue la première entreprise canadienne à lancer le service sur le réseau LTE en utilisant le spectre de 700 MHz. Au 31 mars 2015, notre réseau 4G LTE était accessible à 91 % de la population canadienne, d'un océan à l'autre, en hausse contre 81 % il y a un an.

FOURNIR UNE PLUS GRANDE VALEUR POUR LES DONNÉES EN ITINÉRANCE MOBILE ET DES VITESSES DE TÉLÉCHARGEMENT PLUS RAPIDES

En janvier 2015, nous avons lancé les Passeports données Voyage qui offrent jusqu'à deux fois plus de données aux abonnés voyageant dans plus de 200 pays. Ces passeports pour de nombreux pays offrent maintenant 100 mégaoctets (Mo) d'utilisation de données pour 30 \$, comparativement à 50 Mo auparavant. La multiplication par deux des données sera très utile pour les abonnés qui profitent ainsi de vitesses de transmission plus rapides quand ils sont en itinérance sur les réseaux 4G LTE dans de nombreux pays, notamment les États-Unis, l'Autriche, la France, Hong Kong, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, les Philippines, le Portugal, l'Arabie saoudite, l'Espagne, la Suisse et Taïwan. L'itinérance sur les réseaux 4G LTE est censée devenir continuellement plus disponible dans un plus grand nombre de pays du monde.

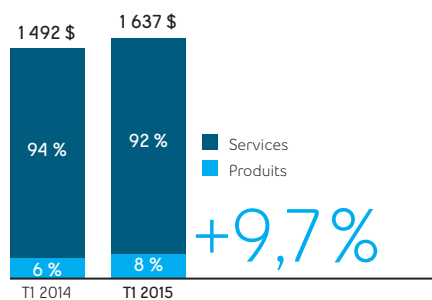
LANCEMENT D'UN NOUVEAU CENTRE DE CONTRÔLE POUR LA GESTION D'APPAREILS CONNECTÉS À UN RÉSEAU

Au T1 2015, nous avons lancé une plateforme infonuagique sécurisée permettant aux entreprises canadiennes de gérer leurs appareils connectés à un réseau sur notre réseau sans fil 4G LTE. Le centre de contrôle de Bell permet aux clients de repérer et de contrôler à distance leurs équipements, et d'en collecter les données (p. ex. parcomètres et compteurs d'électricité, machines distributrices, véhicules et panneaux publicitaires). Cette plateforme offre notamment les fonctions suivantes : des diagnostics en temps réel, la permutation et le verrouillage d'une carte SIM (pour subscriber identity module), l'amélioration de la gestion des forfaits et de l'utilisation des données et le soutien pour les communications vocales et les textos (SMS), ainsi que des vitesses d'accès encore plus rapides au réseau mobile 4G LTE.

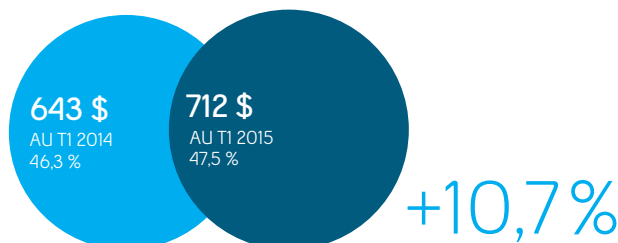
Analyse de la performance financière

FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE AU T1 2015

SERVICES SANS FIL DE BELL PRODUITS (EN MILLIONS DE DOLLARS)



SERVICES SANS FIL DE BELL BIIIA AJUSTÉ (EN MILLIONS DE DOLLARS) (% DE LA MARGE DU BIIIA AJUSTÉ LIÉE AUX SERVICES)



CROISSANCE DES ABONNÉS
DES SERVICES POSTPAYÉS

+4,6%

T1 2015 VS T1 2014

ACTIVATIONS NETTES
DES SERVICES POSTPAYÉS

35 373

AU T1 2015

TAUX DE DÉSABONNEMENT DES
SERVICES POSTPAYÉS AU T1 2015

1,18%

AMÉLIORATION DE 0,06 PT VS T1 2014

PMU COMBINÉ
PAR MOIS

AU T1 2015 : 60,83 \$
AU T1 2014 : 57,75 \$

+5,3%

ADOPTION DES TÉLÉPHONES INTELLIGENTS
PARMI LES ABONNÉS DES SERVICES POSTPAYÉS

AU T1 2015 : 77 %
AU T1 2014 : 74 %

+3 pts

RÉSULTATS DES SERVICES SANS FIL DE BELL

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T1 2015	T1 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services	1 500	1 388	112	8,1 %
Produits	127	94	33	35,1 %
Total des produits externes	1 627	1 482	145	9,8 %
Produits intersectoriels	10	10	-	-
Total des produits tirés des Services sans fil de Bell	1 637	1 492	145	9,7 %

Les produits d'exploitation tirés des Services sans fil de Bell ont augmenté de 9,7 % au premier trimestre de 2015, dans la foulée de la progression des produits d'exploitation tirés des services et des produits par rapport à la période correspondante de 2015.

- Les produits tirés des services ont augmenté de 8,1 % au T1 2015, en raison du nombre accru d'abonnés des services postpayés et de la hausse du PMU combiné, entraînée par des prix moyens plus élevés pour les forfaits, les clients continuant de passer des contrats de trois ans aux contrats de deux ans, de l'utilisation plus intensive des services de données reflétant l'augmentation de la pénétration des téléphones intelligents et de l'utilisation plus intensive d'applications de données, ainsi que la couverture du réseau 4G LTE plus étendue. L'augmentation d'un exercice à l'autre des produits tirés des services a été ralentie par la diminution des produits tirés des services voix sans fil imputable à l'adoption des plans d'appels illimités au pays.
- Les produits tirés des services de données sans fil ont augmenté de 24,4 % ce trimestre, tandis que les produits tirés des services voix sans fil ont diminué de 5,0 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 35,1 % au premier trimestre, surtout en raison de la proportion plus importante de téléphones intelligents haut de gamme dans notre chiffre d'affaires et du nombre accru de mises à niveau de combinés par rapport à l'exercice précédent.

COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T1 2015	T1 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(925)	(849)	(76)	(9,0)%
BAIIA ajusté	712	643	69	10,7 %
Marge du BAIIA ajusté totale	43,5 %	43,1 %		0,4 %
Marge du BAIIA ajusté liée aux services	47,5 %	46,3 %		1,2 %

Les coûts d'exploitation des Services sans fil de Bell ont augmenté de 9,0 %, ou 76 millions \$, au T1 2015 par rapport à l'exercice précédent par suite de :

- la hausse des investissements dans la fidélisation de la clientèle reflétant le nombre accru de mises à niveau de téléphones intelligents subventionnés, ce qui comprend le nombre plus élevé de mises à niveau hâtives en prévision de l'incidence de la convergence de l'expiration, au deuxième semestre de 2015, des contrats de trois ans établis avant l'introduction du Code sur les services sans fil et des contrats de deux ans établis après l'introduction du Code sur les services sans fil;
- l'augmentation des coûts d'exploitation du réseau imputable à l'expansion et à l'utilisation du réseau LTE;
- l'augmentation des paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications par suite de l'utilisation accrue des services de transmission de données.

Ces facteurs ont été partiellement compensés par :

- la diminution des coûts d'acquisition d'abonnés au T1 2015 reflétant le nombre moindre d'activations d'un exercice à l'autre;
- la diminution des coûts de la main-d'œuvre reflétant la réduction des volumes d'appels;
- la diminution des frais de publicité, étant donné que le T1 2014 avait été touché par l'augmentation des dépenses de publicité pendant les Jeux olympiques d'hiver 2014 de Sotchi.

Le **BAlIA ajusté des Services sans fil de Bell** a augmenté de 10,7 % au premier trimestre de 2015, ce qui reflète la hausse des produits d'exploitation, comme il est décrit ci-dessus, et la diminution des coûts d'acquisition d'abonnés, en partie contrebalancées par la hausse des coûts relatifs à la fidélisation de la clientèle, la hausse des coûts d'exploitation du réseau et l'augmentation des paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications. Par suite de l'effet plus marqué des produits des activités ordinaires sur le BAlIA ajusté, la marge du BAlIA ajusté des Services sans fil de Bell, en fonction des produits tirés des services sans fil, est passée de 46,3 % au T1 2014 à 47,5 % ce trimestre.

DONNÉES OPÉRATIONNELLES DES SERVICES SANS FIL DE BELL

	T1 2015	T1 2014	VARIATION	% DE VARIATION
PMU combiné (\$/mois)	60,83	57,75	3,08	5,3 %
Activations brutes	341 360	358 324	(16 964)	(4,7)%
Services postpayés	278 984	279 527	(543)	(0,2)%
Services prépayés	62 376	78 797	(16 421)	(20,8)%
Activations nettes	(15 914)	(16 436)	522	3,2 %
Services postpayés	35 373	34 104	1 269	3,7 %
Services prépayés	(51 287)	(50 540)	(747)	(1,5)%
Taux de désabonnement combiné (%) (moyen par mois)	1,47 %	1,58 %		0,11 %
Services postpayés	1,18 %	1,24 %		0,06 %
Services prépayés	3,60 %	3,68 %		0,08 %
Abonnés	8 102 714	7 908 596	194 118	2,5 %
Services postpayés	7 145 420	6 832 197	313 223	4,6 %
Services prépayés	957 294	1 076 399	(119 105)	(11,1)%
Coût d'acquisition (\$/abonné)	452	439	(13)	(3,0)%

Le **PMU combiné** a augmenté de 5,3 % au T1 2015 par rapport au T1 2014, soutenu par la forte croissance du PMU pour les services postpayés découlant d'une plus grande diversité de la clientèle avec les contrats d'une durée de deux ans à tarifs majorés, le contrôle rigoureux des prix des promotions ce trimestre, l'utilisation accrue des services de données et le pourcentage plus élevé d'abonnés des services postpayés dans notre clientèle totale. Cette croissance a été contrebalancée en partie par la diminution du PMU de la composante services téléphoniques par rapport à l'exercice précédent, les clients continuant de délaisser les services voix au profit des services de données.

- Le **PMU des services de données** a augmenté de 21,5 % au T1 2015, reflétant le contrôle rigoureux des prix ainsi que la pénétration accrue des téléphones intelligents et autres appareils de transmission de données, comme les tablettes, ce qui favorise la consommation accrue des services de données comme le courriel, la navigation sur le Web, le réseautage social, la messagerie textuelle, la télé mobile, la messagerie photo et vidéo ainsi que les services de divertissement comme la vidéo en continu, le téléchargement de musique et les jeux. L'expansion de la couverture de notre réseau LTE conjuguée à l'augmentation des vitesses du réseau 4G LTE en août 2014 a également contribué à la croissance du PMU des services de données. L'incidence des forfaits plus généreux en matière de données, ainsi que l'utilisation accrue des services de données par les abonnés aux points d'accès à Internet sans fil Wi-Fi (pour wireless fidelity) ont freiné la croissance du PMU des services de données d'un exercice à l'autre.
- Le **PMU de la composante services téléphoniques** a diminué de 7,2 % au T1 2015, principalement en raison de l'adoption croissante des forfaits « tout inclus » tant pour les appels locaux que pour les appels interurbains, des pressions de la concurrence sur les prix et de l'utilisation globale moindre des services téléphoniques par les clients, qui continuent de se tourner vers les services de données.

Le **total des activations brutes dans le sans-fil** a diminué de 4,7 % au premier trimestre de 2015, reflétant la diminution des activations de services prépayés, les activations de services postpayés étant relativement stables d'un exercice à l'autre.

- Les **activations brutes de services postpayés** ont légèrement diminué, soit de 0,2 % au premier trimestre de 2015 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui reflète l'efficacité de nos promotions et de nos initiatives de commercialisation malgré les pressions concurrentielles continues et le niveau de saturation du marché du sans-fil.
- Les **activations brutes de services prépayés** ont diminué de 20,8 % au premier trimestre de 2015, du fait que nous continuons de cibler davantage les acquisitions d'abonnés des services postpayés.

Les **utilisateurs de téléphones intelligents** représentaient 72 % du total des activations brutes de services postpayés au T1 2015 comparativement à 74 % à la période correspondante de l'exercice précédent. Le pourcentage d'abonnés des services postpayés possédant un téléphone intelligent a augmenté à 77 % au 31 mars 2015 par rapport à 74 % à la fin du T1 2014.

Le taux de désabonnement combiné dans le sans-fil a diminué de 0,11 % au T1 2015 pour s'établir à 1,47 %, ce qui reflète les améliorations du taux de désabonnement des services postpayés et des services prépayés. La diminution de notre taux de désabonnement combiné est attribuable au pourcentage plus élevé d'abonnés des services postpayés dans notre clientèle totale par rapport à l'exercice précédent, car les abonnés des services postpayés affichent généralement un taux de désabonnement moindre que les abonnés des services prépayés.

- Le taux de désabonnement des services postpayés, de 1,18 %, s'est amélioré de 0,06 % au T1 2015, malgré les offres promotionnelles des concurrents, ce qui reflète l'incidence positive de notre investissement dans la fidélisation de la clientèle.
- Le taux de désabonnement des services prépayés s'est amélioré de 0,08 % pour s'établir à 3,60 % au T1 2015, par suite de la diminution des désactivations d'abonnés par rapport à la période correspondante de 2014.

Les activations nettes de services postpayés ont augmenté de 3,7 % au premier trimestre de 2015, en raison de la diminution des désactivations d'abonnés.

Les pertes nettes d'abonnés des services prépayés ont augmenté modestement, soit de 1,5 % au T1 2015 en raison de la diminution des activations brutes, qui a été largement compensée par le nombre moindre de désactivations d'abonnés d'un exercice à l'autre.

La clientèle des services sans fil totalisait 8 102 714 abonnés au 31 mars 2015, ce qui représente une augmentation de 2,5 % depuis la fin du premier trimestre de 2014. La proportion des abonnés des Services sans fil de Bell ayant choisi les services postpayés a augmenté pour s'établir à 88 % au T1 2015, contre 86 % au T1 2014.

Le coût d'acquisition par activation brute a augmenté de 13 \$ pour s'établir à 452 \$ au T1 2015, ce qui reflète l'incidence d'une plus grande proportion d'abonnés des services postpayés dans notre chiffre d'affaires et la vente de téléphones intelligents plus coûteux.

Les coûts de fidélisation de la clientèle en pourcentage des produits tirés des services ont augmenté pour s'établir à 11,5 % au T1 2015 par rapport à 10,2 % à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement imputable au nombre accru de mises à niveau de combinés et au fait que les clients continuent de se tourner vers des modèles de téléphones intelligents plus coûteux.

Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2014 de BCE, mises à jour ou complétées dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes et les hypothèses mentionnées dans chacune des analyses des autres secteurs d'activité fournies dans la présente rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- Une hausse du taux de pénétration, à un rythme toutefois moins rapide, du secteur du sans-fil au Canada et l'adoption plus généralisée des téléphones intelligents.
- Le maintien du niveau de concurrence tant dans le marché résidentiel que dans le marché d'affaires.
- Le maintien du rythme en ce qui a trait à notre part du marché des activations d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil pour les entreprises titulaires.
- L'adoption continue des téléphones intelligents, des tablettes et des applications de données, ainsi que l'introduction d'un plus grand nombre d'appareils 4G LTE et de nouveaux services de données.
- Notre capacité de monétiser l'augmentation au chapitre de l'utilisation des services de données et de l'abonnement des clients à de nouveaux services de données.
- L'augmentation des dépenses relatives à l'acquisition d'abonnés et à la fidélisation de la clientèle, en raison d'un nombre plus élevé d'ajouts bruts et de mises à niveau des appareils d'un exercice à l'autre.
- Une croissance du PMU combiné et du BAIIA ajusté supérieure à la moyenne au sein du secteur, stimulée par une proportion accrue de la clientèle des services postpayés utilisant des téléphones intelligents, une consommation croissante des services de données sur le réseau 4G LTE et la hausse des tarifs d'accès pour les nouveaux contrats de deux ans.
- L'achèvement du réseau LTE qui devrait couvrir 98 % de la population canadienne.
- Les perfectionnements technologiques constants apportés par les fabricants de combinés ainsi que l'accélération des vitesses de transmission qui permettent aux clients d'optimiser l'utilisation de nos services.
- Des prévisions quant à un nombre plus élevé de renouvellements d'abonnés en raison de l'expiration des contrats de service de deux ans ou de trois ans dans la foulée de l'entrée en vigueur du Code sur les services sans fil en 2013.
- L'absence d'incidence importante de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil.

3.2 Services sur fil de Bell

Faits récents importants touchant nos activités

TÉLÉ FIBE POURSUIT L'INNOVATION AVEC LA NOUVELLE FONCTION REJOUER

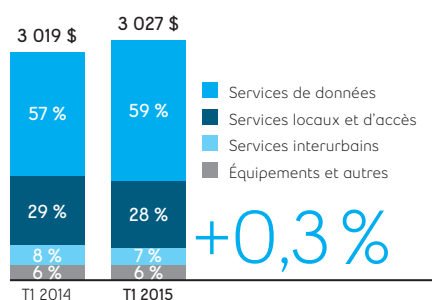
La plus récente amélioration de Bell Télé Fibe, la nouvelle fonction « Rejouer », permet aux clients de revenir en arrière et de regarder des émissions de télé déjà en cours à partir du début. Autre première canadienne de Télé Fibe, lancée en février, Rejouer est compatible avec des milliers d'émissions diffusées sur des réseaux comme CBC, CTV, Global TV, HBO Canada, Super Channel, TSN et plusieurs autres. Rejouer, à l'image des services de télé IP de prochaine génération comme Télé Fibe, est une fonction novatrice offrant un vaste choix qui reflète notre orientation stratégique visant un investissement inégalé dans les réseaux et les services à large bande évolués au Canada.

Analyse de la performance financière

FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE AU T1 2015

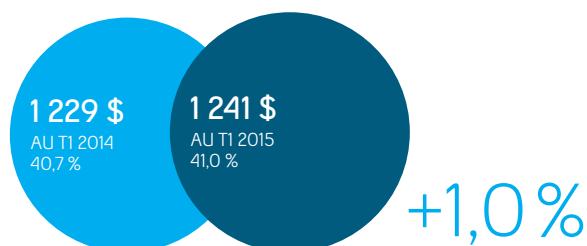
SERVICES SUR FIL DE BELL PRODUITS

(EN MILLIONS DE DOLLARS)



SERVICES SUR FIL DE BELL BIIIA AJUSTÉ

(EN MILLIONS DE DOLLARS)
(% DE LA MARGE DU BIIIA AJUSTÉ)



SERVICES DE TÉLÉ

+5,1%

CROISSANCE DES ABONNÉS
T1 2015 VS T1 2014

SERVICES DE TÉLÉ IP

60 863

TOTAL DES ACTIVATIONS NETTES D'ABONNÉS
AU T1 2015

SERVICES INTERNET HAUTE VITESSE

+4,3%

CROISSANCE DES ABONNÉS
T1 2015 VS T1 2014

SERVICES INTERNET HAUTE VITESSE

39 650

TOTAL DES ACTIVATIONS NETTES
D'ABONNÉS
AU T1 2015

PERTES D'ABONNÉS DES SAR

17,2%

AMÉLIORATION A/A
AU T1 2015

RÉSULTATS DES SERVICES SUR FIL DE BELL

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T1 2015	T1 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services de données	1 757	1 698	59	3,5 %
Services locaux et d'accès	824	867	(43)	(5,0)%
Services interurbains	213	226	(13)	(5,8)%
Équipements et autres	173	178	(5)	(2,8)%
Total des produits externes	2 967	2 969	(2)	(0,1)%
Produits intersectoriels	60	50	10	20,0 %
Total des produits tirés des Services sur fil de Bell	3 027	3 019	8	0,3 %

Les produits d'exploitation tirés des Services sur fil de Bell ont augmenté modestement, de 0,3 % au T1 2015 par rapport au T1 2014, car la croissance des produits tirés des services de données a compensé la baisse des produits tirés des services locaux et d'accès, des services interurbains et des équipements et autres ainsi que l'incidence négative de la loi adoptée en décembre 2014 qui interdit l'imposition de frais aux clients pour une facture papier. Cette croissance des produits tirés des services sur fil représente une amélioration importante par rapport à la diminution de 1,7 % enregistrée au T1 2014, par suite de la plus forte croissance des services Internet, du ralentissement du déclin des produits tirés des services voix, de l'augmentation des tarifs dans tous nos services résidentiels et de l'amélioration d'un exercice à l'autre de la performance à La Source (Bell) Électronique inc. (La Source).

- **Les produits tirés des services de données** ont augmenté de 3,5 % au T1 2015 par rapport au T1 2014, reflétant la hausse des produits tirés des services Internet et de télé entraînée par la croissance de la clientèle des services Fibe, la majoration des tarifs dans les services résidentiels et la demande accrue des clients pour des services Internet offrant plus de bande passante. En outre, la croissance de la clientèle d'abonnés des services Internet, l'augmentation des produits tirés des services de connectivité à large bande IP ainsi que l'accroissement des ventes de solutions d'affaires, dans nos marchés d'affaires et de gros, ont contribué à la croissance des services de données au T1 2015. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par la baisse continue des produits tirés des services de données traditionnels de base, imputable à la migration constante des clients vers les systèmes IP dans nos marchés d'affaires et de gros ainsi qu'à la diminution des ventes de produits de données à nos clients d'affaires.
- **Les produits tirés des services locaux et d'accès** ont diminué de 5,0 % au T1 2015, ce qui représente une amélioration par rapport à l'érosion de 6,2 % enregistrée au T1 2014. La baisse au T1 2015 reflète les diminutions continues au chapitre des abonnés résidentiels et d'affaires des SAR en raison de la substitution technologique en faveur des services sans fil et Internet, de la conversion des grandes entreprises clientes aux services de données IP ainsi que des pressions concurrentielles visant à modifier les prix dans notre marché d'affaires. Cette baisse a été atténuée en partie par la majoration des tarifs dans les services résidentiels combinée à la diminution des pertes au chapitre des SAR résidentiels par rapport au T1 2014.
- **Les produits tirés des services interurbains** ont diminué de 5,8 % au premier trimestre de 2015 par rapport au T1 2014. Il s'agit d'une amélioration importante par rapport à la baisse de 12,1 % d'un exercice à l'autre enregistrée au T1 2014. La diminution au T1 2015 résulte de la baisse des minutes de conversation par les abonnés résidentiels et d'affaires en raison des pertes d'abonnés des SAR, du phénomène de substitution technologique favorisant les appels sur sans-fil et les services Internet par contournement et la concurrence au chapitre des tarifs dans notre marché d'affaires. La majoration des tarifs pour les services résidentiels et l'augmentation des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales dans notre marché de gros ont atténué la diminution d'un exercice à l'autre.
- **Les produits tirés des équipements et autres** ont diminué de 2,8 % au T1 2015, en raison de la baisse des ventes d'équipement de transmission de la voix à nos clients d'affaires.

COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T1 2015	T1 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(1 786)	(1 790)	4	0,2 %
BAIIA ajusté	1 241	1 229	12	1,0 %
Marge du BAIIA ajusté	41,0 %	40,7 %		0,3 %

Les coûts d'exploitation des Services sur fil de Bell ont diminué de 4 millions \$, ou 0,2 %, au T1 2015 par rapport au T1 2014 par suite :

- des économies de coûts d'exploitation découlant des synergies générées par la privatisation de Bell Aliant;
- du coût moindre des produits vendus découlant de la diminution des ventes d'équipements;
- de la diminution des coûts de la main-d'œuvre par suite de la réduction de l'effectif, de la réduction des volumes d'appels et des économies réalisées sur les contrats avec les fournisseurs;
- de la diminution des dépenses de publicité attribuable en partie à l'augmentation de ces dépenses pendant les Jeux olympiques d'hiver 2014 de Sotchi;
- de la diminution des frais généraux et administratifs, ce qui comprend la baisse au chapitre des coûts de gestion du parc de véhicules, de l'impôt lié aux activités d'exploitation et des créances douteuses.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'augmentation des coûts relatifs à la programmation de Bell Télé en raison du nombre plus élevé d'abonnés, les augmentations de tarifs pour la programmation ainsi que le lancement de CraveTV en décembre 2014;
- l'augmentation des paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications, principalement dans notre marché de gros, découlant des volumes accrus;
- les coûts accrus relatifs aux solutions d'affaires découlant de l'augmentation des ventes.

Le BAIIA ajusté des Services sur fil de Bell a augmenté de 1,0 % au T1 2015 par rapport au T1 2014, tandis que la marge du BAIIA ajusté de 41,0 % a augmenté de 0,3 % comparativement à 40,7 % au T1 2014. L'augmentation d'un exercice à l'autre du BAIIA ajusté des Services sur fil de Bell est attribuable :

- à la croissance de nos activités dans les services Internet et de télé IP;
- aux synergies générées par la privatisation de Bell Aliant;
- à l'amélioration d'un exercice à l'autre de la performance à La Source;
- à la gestion efficace des coûts.

Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par :

- la perte continue, quoique modérée, au chapitre des produits tirés des services voix et données traditionnels, qui génèrent des marges plus élevées;
- les pressions concurrentielles continues sur les prix dans notre marché d'affaires.

Ce résultat pour le T1 2015 représente une amélioration importante par rapport à la baisse de 2,8 % du BAIIA ajusté enregistrée par les Services sur fil de Bell au T1 2014.

DONNÉES OPÉRATIONNELLES DES SERVICES SUR FIL DE BELL

Données

Internet haute vitesse

	T1 2015	T1 2014	VARIATION	% DE VARIATION
Activations nettes du service Internet haute vitesse	39 650	26 582	13 068	49,2 %
Abonnés du service Internet haute vitesse ^{(1),(2)}	3 297 745	3 163 218	134 527	4,3 %

(1) Notre clientèle d'abonnés inclut, au T1 2015, un ajustement effectué en début de trimestre pour retrancher 7 505 abonnés relativement aux désactivations découlant de la décision du CRTC d'éliminer le préavis de 30 jours requis pour annuler les services.

(2) Par suite d'une révision des données sur nos abonnés, 31 426 abonnés ont été retranchés de notre clientèle au début du T1 2015. Cet ajustement portait principalement sur d'anciens soldes.

Les activations nettes d'abonnés du service Internet haute vitesse ont augmenté de 49,2 %, pour s'établir à 39 650 au T1 2015. La croissance d'un exercice à l'autre découle de l'effet des activations d'abonnés des services de télé IP, de l'acquisition de nouveaux clients de gros et de la diminution du taux de désabonnement des clients résidentiels au T1 2015 principalement attribuable au pourcentage accru d'abonnés du service Internet par fibre optique à plus haute vitesse, ces abonnés affichant généralement un taux de désabonnement moindre que les abonnés au réseau de ligne numérique d'abonné (DSL).

La clientèle du service Internet haute vitesse au 31 mars 2015 totalisait 3 297 745 abonnés, en hausse de 4,3 % par rapport à la fin du premier trimestre de 2014. Cette variation représente un ajustement effectué en début de trimestre pour retrancher 7 505 abonnés relativement aux désactivations découlant de la décision du CRTC d'éliminer le préavis de 30 jours requis pour annuler les services. En outre, par suite d'une révision des données sur nos abonnés, 31 426 autres abonnés ont été retranchés de notre clientèle d'abonnés de début de trimestre; il s'agissait principalement d'anciens soldes.

Télé

	T1 2015	T1 2014	VARIATION	% DE VARIATION
Activations nettes d'abonnés	26 990	40 223	(13 233)	(32,9)%
Services de télé IP	60 863	66 378	(5 515)	(8,3)%
Total d'abonné ^{(1),(2)}	2 658 106	2 529 471	128 635	5,1 %
Services de télé IP ^{(1),(2)}	990 325	723 891	266 434	36,8 %

(1) Notre clientèle d'abonnés des services de télé IP et des services de télé au total inclut, au T1 2015, un ajustement effectué en début de trimestre pour retrancher 2 236 et 7 702 abonnés, respectivement, relativement aux désactivations découlant de la décision du CRTC d'éliminer le préavis de 30 jours requis pour annuler les services.

(2) Par suite d'une révision des données sur nos abonnés, 1 849 et 3 790 abonnés, respectivement, ont été retranchés de notre clientèle des services de télé IP et des services de télé au total au début du T1 2015. Ces ajustements portaient principalement sur d'anciens soldes.

Les activations nettes d'abonnés des services de télé IP ont diminué de 5 515, ou 8,3 %, pour s'établir à 60 863 au T1 2015, par rapport à la période correspondante de 2014, en raison de l'expansion moindre de la zone de couverture de la télé IP au T1 2015 et de la migration moins marquée provenant du service Télé Satellite, ainsi que de la réduction du nombre d'installations dans notre marché de l'Atlantique découlant des conditions météorologiques difficiles. En outre, les offres accrocheuses pour des forfaits de services lancées par nos concurrents dans la câblodistribution ont eu un effet à la fois sur les activations et les désactivations brutes. Cette diminution a été compensée en partie par la baisse du taux de désabonnement des clients résidentiels au T1 2015, ce qui s'explique partiellement par le fait que notre clientèle est de plus en plus constituée d'abonnés plus âgés, moins susceptibles d'être influencés par les offres concurrentielles.

Les pertes nettes d'abonnés du service Télé Satellite ont augmenté de 29,5 %, pour s'établir à 33 873 au premier trimestre de 2015, principalement en raison de la diminution du nombre d'activations du service de détail découlant des offres accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution, ainsi que de la diminution du nombre d'activations du service de gros imputable au lancement du service de télé IP par d'autres fournisseurs de services de gros concurrents dans l'Ouest canadien et dans le Canada atlantique. L'augmentation des pertes nettes d'abonnés du service Télé Satellite a été atténuée en partie par la diminution du nombre de désactivations d'abonnés du service de détail et la migration moins marquée vers les services de télé IP, en raison en partie de l'expansion moins rapide de la zone de couverture.

Le nombre total d'activations nettes d'abonnés des services de télé (télé IP et Télé Satellite réunis) a diminué de 32,9 %, pour s'établir à 26 990 au T1 2015, par suite de la diminution des activations nettes des services de télé IP et Télé Satellite, comme il est décrit précédemment.

Les abonnés des services de télé IP au 31 mars 2015 totalisaient 990 325, en hausse de 36,8 % comparativement à 723 891 abonnés enregistrés à la fin du T1 2014. Ce chiffre reflète un ajustement effectué en début de trimestre pour retrancher 2 236 abonnés relativement aux désactivations découlant de la décision du CRTC d'éliminer le préavis de 30 jours requis pour annuler les services. En outre, par suite d'une révision des données sur nos abonnés, 1 849 autres abonnés ont été retranchés de notre clientèle; ces ajustements portaient principalement sur d'anciens soldes.

Les abonnés du service Télé Satellite au 31 mars 2015 totalisaient 1 667 781, en baisse de 7,6 % contre 1 805 580 abonnés à la fin du T1 2014. Ce chiffre reflète un ajustement effectué en début de trimestre pour retrancher 5 466 abonnés relativement aux désactivations découlant de la décision du CRTC d'éliminer le préavis de 30 jours requis pour annuler les services. En outre, par suite d'une révision des données sur nos abonnés, 1 941 autres abonnés ont été retranchés de notre clientèle d'abonnés de début de trimestre; ces ajustements portaient principalement sur d'anciens soldes.

Le nombre total d'abonnés des services de télé (télé IP et Télé Satellite réunis) s'établissait à 2 658 106 au 31 mars 2015, ce qui représente une augmentation de 5,1 % depuis la fin du premier trimestre de 2014. Ce chiffre reflète un ajustement effectué en début de trimestre pour retrancher 7 702 abonnés relativement aux désactivations découlant de la décision du CRTC d'éliminer le préavis de 30 jours requis pour annuler les services. En outre, par suite d'une révision des données sur nos abonnés, 3 790 autres abonnés ont été retranchés de notre clientèle d'abonnés de début de trimestre; ces ajustements portaient principalement sur d'anciens soldes.

Services locaux et d'accès

	T1 2015	T1 2014	VARIATION	% DE VARIATION
ABONNÉS DES SAR				
Abonnés résidentiels ^{(1),(2)}	3 745 986	4 031 682	(285 696)	(7,1)%
Abonnés d'affaires	3 271 175	3 431 147	(159 972)	(4,7)%
Total ^{(1),(2)}	7 017 161	7 462 829	(445 668)	(6,0)%
PERTES NETTES D'ABONNÉS DES SAR				
Abonnés résidentiels	(65 870)	(89 655)	23 785	26,5 %
Abonnés d'affaires	(44 069)	(43 085)	(984)	(2,3)%
Total	(109 939)	(132 740)	22 801	17,2 %

(1) Notre clientèle d'abonnés inclut, au T1 2015, un ajustement effectué en début de trimestre pour retrancher 4 409 abonnés relativement aux désactivations découlant de la décision du CRTC d'éliminer le préavis de 30 jours requis pour annuler les services.

(2) Par suite d'une révision des données sur nos abonnés, 657 abonnés ont été ajoutés à notre clientèle d'abonnés au début du T1 2015. Cet ajustement portait principalement sur d'anciens soldes.

Les pertes nettes au chapitre des SAR ont diminué de 17,2 %, soit 22 801 lignes, au premier trimestre de 2015, ce qui reflète le nombre moindre de pertes nettes au chapitre des SAR résidentiels, en partie contrebalancé par une augmentation minime d'un exercice à l'autre des pertes de lignes d'affaires.

Les pertes nettes d'abonnés résidentiels des SAR ont diminué de 26,5 %, soit 23 785 lignes, ce trimestre. Cette amélioration d'un exercice à l'autre découle de l'effet de nos offres de forfaits pour les services de télé IP ainsi que des taux plus faibles de mouvement des abonnés résidentiels des SAR du fait que l'adoption de trois produits par foyer et la poursuite de l'expansion de la zone de couverture de nos services de télé IP favorisent la fidélisation de la clientèle des SAR. La diminution des pertes nettes au chapitre des SAR résidentiels a été atténuée par l'augmentation constante de la substitution technologique des services locaux en faveur des services sans fil et Internet.

Les pertes nettes d'abonnés d'affaires des SAR ont augmenté de 2,3 %, soit 984 lignes au T1 2015 par rapport au T1 2014. Cette augmentation d'un exercice à l'autre résulte du nombre accru de désactivations dans notre marché des grandes entreprises par suite des pertes dues à la concurrence et de l'abandon continu des lignes téléphoniques au profit des services IP et sans fil. De surcroît, le nombre relativement restreint d'entreprises nouvellement formées et la faible croissance des niveaux d'emploi ont contribué à la persistance d'une demande faible pour les nouvelles installations de lignes téléphoniques.

Le taux annualisé d'érosion de notre clientèle des SAR a diminué pour s'établir à 6,0 % au T1 2015 comparativement à 6,7 % au T1 2014, reflétant les améliorations du taux d'érosion au chapitre des SAR résidentiels du fait de la diminution du nombre de pertes d'abonnés. Au 31 mars 2015, nous fournissons le service à 7 017 161 abonnés des SAR, comparativement à 7 462 829 à la fin du T1 2014. Ce chiffre reflète un ajustement effectué en début de trimestre pour retrancher 4 409 abonnés relativement aux désactivations découlant de la décision du CRTC d'éliminer le préavis de 30 jours requis pour annuler les services. En outre, par suite d'une révision des données sur nos abonnés, 657 abonnés ont été ajoutés à notre clientèle d'abonnés de début de trimestre; ces ajustements portaient principalement sur d'anciens soldes.

Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2014 de BCE, mises à jour ou complétées dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes et les hypothèses mentionnées dans chacune des analyses des autres secteurs d'activité fournies dans la présente rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- Une croissance positive des produits tirés des activités ordinaires et du BAIIA ajusté pour l'ensemble de l'exercice.
- L'apport des services de télé IP à l'augmentation de la part de marché des services de télé et du service Internet à large bande, et à une baisse des pertes au chapitre des SAR résidentiels, permettant la diminution du total des pertes nettes d'abonnés des services résidentiels sur fil d'un exercice à l'autre et une pénétration accrue des trois produits par foyer.
- L'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet.
- La croissance du PMU des services résidentiels générée par l'adoption croissante des trois produits par foyer, l'expiration des promotions et l'augmentation des tarifs.
- Des offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels lancées par nos concurrents dans la câblodistribution dans les régions où nous fournissons des services sur fil.
- L'amélioration du rythme de la diminution des produits tirés des services et du BAIIA ajusté de l'unité Bell Marchés Affaires d'un exercice à l'autre.
- La migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes IP.
- Les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros.
- La poursuite de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler le segment d'affaires.
- L'utilisation des technologies de la fibre jusqu'au domicile (FTTH) et de la fibre jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP) dans le cadre de la majorité des nouveaux déploiements de la fibre à large bande.
- La consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande, la croissance prévue de Télé Partout ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui exigera un niveau soutenu d'investissements constants.
- L'absence d'incidence importante de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sur-fil.

3.3 Bell Média

Faits récents importants touchant nos activités

NOUVELLES ENTENTES À LONG TERME POUR LE CONTENU ET LES LICENCES DE CONTENU

Le 29 janvier 2015, Bell Média et CBS Corp. ont annoncé la conclusion d'une entente à long terme pour les licences de contenu et les marques de commerce pour la marque SHOWTIME au Canada, qui permettra d'offrir cette marque pour la première fois au pays et de proposer de la programmation de SHOWTIME, passée, actuelle et future. Le service CraveTV de Bell Média et son service de télé payante de premier plan, TMN, proposeront en exclusivité au Canada la programmation originale de SHOWTIME ainsi que la quasi-totalité de son catalogue de séries scénarisées ou non, de documentaires, d'émissions spéciales et de films.

Le 9 février 2015, Bell Média a annoncé une entente pluriannuelle et exclusive sur le contenu avec Twentieth Century Fox Television Distribution aux termes de laquelle CraveTV présentera quelques-unes des séries dramatiques et des comédies des saisons précédentes saluées unanimement par le public. L'entente porte aussi sur l'une des séries dramatiques les plus populaires, HOMELAND, qui sera présentée sur CraveTV dans le cadre de sa programmation SHOWTIME.

TSN et RDS ont conclu une entente à long terme sur les droits de diffusion pour Les Internationaux de France jusqu'en 2024. Avec la nouvelle prolongation, TSN et RDS continuent d'assurer la couverture exclusive des quatre événements du Grand Slam Tennis.

RÉSEAU DE DISTRIBUTION ÉLARGI POUR CRAVETV

Au T1 2015, Bell Média a conclu des ententes de distribution avec Access Communications, Cable Cable, Nexicom, Norouestel, Hay Communications, Mitchell Seaforth Cable TV, Tuckersmith Communications et Wightman Telecom pour son service de vidéo en continu de premier plan, CraveTV. Ces nouveaux partenaires de distribution viennent s'ajouter à la liste croissante de fournisseurs, qui comprend Eastlink, TELUS Optik TV, Télé Fibe, Bell Télé Satellite et Télé FibreOP de Bell Aliant, qui ont déjà accepté de diffuser CraveTV, appuyant ainsi notre stratégie visant à rendre CraveTV disponible à autant de personnes que possible sur le plus grand nombre de plateformes possible.

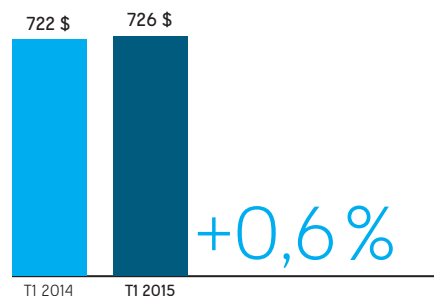
BELL MÉDIA RÉCOMPENSÉE POUR L'EXCELLENCE DE SA PROGRAMMATION

Bell Média et ses partenaires de production se sont vu décerner 53 prix par l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision lors du récent gala Les prix Écrans canadiens, qui souligne l'excellence des productions cinématographiques, télévisuelles et des médias numériques canadiennes. De plus, 15 prix ont été décernés à des films soutenus par les services de télé payante de Bell Média et par le Fonds Harold Greenberg. Parmi les récipiendaires, mentionnons la série de télé-réalité de CTV, The Amazing Race Canada, qui a obtenu cinq prix, dont celui de la meilleure série ou émission de télé-réalité ou de compétition et celui de l'émission de télévision non scénarisée canadienne la plus écoutée pour l'année de diffusion 2013-2014. TSN a également récolté cinq prix, notamment deux prix pour sa diffusion de la 101^e Coupe Grey. Pour la deuxième année consécutive, la série originale Orphan Black, qui connaît un grand succès sur la chaîne Space, a récolté 10 prix. Dans la catégorie des actualités, Lisa LaFlamme, présentatrice du meilleur journal télévisé national au Canada, le bulletin CTV National News with Lisa LaFlamme, a été nommée Meilleure présentatrice d'un journal télévisé national pour la deuxième année consécutive, ce qui porte à quatre le nombre de prix reçus pour les actualités à CTV. Dans nos services internes de production, le gala des MuchMusic Video Awards a gagné le prix de la meilleure émission ou série de musique. Au total, Bell Média a obtenu 140 nominations, plus que tout autre diffuseur, ce qui démontre son leadership en matière de développement et de création de contenu télévisuel original canadien.

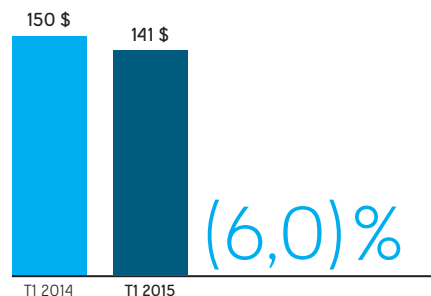
Analyse de la performance financière

FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE AU T1 2015

**BELL MÉDIA
PRODUITS**
(EN MILLIONS DE DOLLARS)



**BELL MÉDIA
BAIIA AJUSTÉ**
(EN MILLIONS DE DOLLARS)



CTV EST LE RÉSEAU DE TÉLÉ
CANADIEN LE PLUS ÉCOUTÉ

14 des 20
émission les
plus écoutées

PAR L'ENSEMBLE
DES TÉLÉSPECTATEURS
À L'ÉCHELLE NATIONALE
AU T1 2015 (SAISON D'HIVER)

RÉSULTATS DE BELL MÉDIA

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T1 2015	T1 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Total des produits externes	646	648	(2)	(0,3)%
Produits intersectoriels	80	74	6	8,1%
Total des produits tirés de Bell Média	726	722	4	0,6%

Les produits tirés de Bell Média ont augmenté de 0,6 % au T1 2015, en raison de la hausse des produits tirés de la publicité, en partie contrebalancée par la baisse des produits tirés des frais d'abonnement.

Les produits tirés de la publicité ont augmenté au T1 2015, ce qui reflète :

- l'augmentation des produits tirés de la publicité à la télévision traditionnelle générés pendant la retransmission en direct de la présentation des Oscars et du Super Bowl ainsi que la récupération des budgets de publicité à la suite du glissement de ces budgets l'an dernier vers le principal diffuseur des Jeux olympiques d'hiver 2014 de Sochi;
- la stabilité des produits tirés de la publicité à la télévision spécialisée, du fait de la croissance de nos services spécialisés dans les sports à TSN, en raison en partie de la diffusion du championnat mondial de hockey junior et de l'accroissement de l'auditoire de Space et de Discovery TV, une croissance atténuée par les pressions existantes du côté de la télévision spécialisée francophone;
- la stabilité relative des produits tirés de la publicité à la radio;
- l'augmentation des produits tirés des activités d'affichage extérieur découlant à la fois des acquisitions stratégiques et de la croissance interne.

Les produits tirés des frais d'abonnement au T1 2015 ont diminué modestement par rapport au T1 2014, en raison de la perte des produits tirés des services qui ont cessé leurs activités en 2014 (signaux régionaux liés au hockey des Jets de Winnipeg et Viewers Choice), ce qui a été en partie compensé par les hausses de tarifs et l'augmentation des produits tirés de CraveTV, notre nouveau service de vidéo en continu lancé en décembre 2014, ainsi que par l'augmentation des produits tirés de nos produits Télé Partout.

COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T1 2015	T1 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(585)	(572)	(13)	(2,3)%
BAIIA ajusté	141	150	(9)	(6,0)%
Marge du BAIIA ajusté	19,4%	20,8%		(1,4)%

Les coûts d'exploitation de Bell Média ont augmenté de 2,3 % au T1 2015 par rapport au T1 2014, principalement en raison des coûts accrus du contenu pour les droits de diffusion dans les sports, de CraveTV et des produits Télé Partout, ainsi que de l'échéance de certains avantages imposés par le CRTC, y compris la clôture du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale. Cette augmentation a été compensée en partie par la diminution de l'amortissement de la juste valeur de certains droits de programmation et la réduction des coûts associés à l'abandon de la chaîne Viewers Choice.

Le BAIIA ajusté de Bell Média a diminué de 6,0 % au T1 2015, principalement en raison des coûts croissants pour obtenir de la programmation télé, ce qui a été atténué par l'augmentation des produits d'exploitation.

DONNÉES OPÉRATIONNELLES DE BELL MÉDIA

- Pour la saison d'hiver, CTV est demeuré le premier réseau du Canada dans toutes les principales catégories démographiques, comptant 14 des 20 émissions les plus écoutées à l'échelle nationale par les téléspectateurs dans les tranches déterminantes des 18 à 49 ans et des 25 à 54 ans. La saison d'hiver a enregistré une augmentation de 16 % des cotes d'écoute de journées complètes et de 19 % des cotes d'écoute aux heures de grande écoute.
- Dans ses propriétés de télé spécialisée et de télé payante, Bell Média a rejoint 84 % de l'ensemble des téléspectateurs canadiens anglophones de la télé spécialisée et de la télé payante d'une semaine moyenne au cours du T1 2015. Bell Média arrive aussi en tête aux heures de grande écoute avec TSN, la chaîne spécialisée dans les sports la plus populaire, et TMN, la chaîne de télé payante la plus populaire parmi les téléspectateurs dans la principale tranche des 25 à 54 ans.
- TSN a été la chaîne spécialisée la plus populaire au T1 2015, ce qui est illustré par le record d'audience pour le Championnat mondial de hockey junior de la Fédération internationale de hockey sur glace, le match inaugural des séries éliminatoires du football universitaire et les Internationaux d'Australie.
- Bell Média a conservé sa position de leader dans les marchés de la télé spécialisée et de la télé payante francophone au Québec, les propriétés de Bell Média ayant rejoint 83 % de la population francophone hebdomadairement en moyenne. Quatre des cinq chaînes de télé spécialisée les plus populaires chez les téléspectateurs dans la tranche des 25 à 54 ans étaient des propriétés de Bell Média (RDS, Canal D, Canal Vie et Z).
- Bell Média est demeurée au premier rang des médias numériques parmi tous les diffuseurs et producteurs de vidéos canadiens concurrents et au septième rang parmi toutes les propriétés en ligne au Canada, avec des moyennes mensuelles de 16,3 millions de visiteurs, de 3,1 millions de vidéospectateurs, de 357 millions de pages consultées, de 131 millions de visites et de 79 millions de vidéos regardées.
- Bell Média est demeurée le premier radiodiffuseur au Canada, le nombre d'auditeurs ayant atteint 17,2 millions, lesquels ont écouté, au total chaque semaine, 83 millions d'heures.
- Astral Affichage demeure l'une des entreprises d'affichage extérieur les plus importantes au Canada, dotée de plus de 9 500 panneaux d'affichage installés dans des emplacements clés du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2014 de BCE, mises à jour ou complétées dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes et les hypothèses mentionnées dans chacune des analyses des autres secteurs d'activité fournies dans la présente rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- Une diminution du BAIIA ajusté et de la marge d'un exercice à l'autre en raison des coûts croissants pour obtenir de la programmation télé, ce qui comprend l'augmentation des coûts pour les droits de diffusion dans les sports et les tarifs du marché pour le contenu de la télé spécialisée, l'investissement lié à CraveTV, la hausse des dépenses relatives à la réglementation liée au contenu canadien, l'échéance de certains avantages imposés par le CRTC et la clôture du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale.
- La capacité de procéder à des acquisitions fructueuses d'émissions à cotes d'écoute élevées et de contenu différencié.
- L'établissement et le maintien d'ententes stratégiques quant à l'approvisionnement en contenu sur les quatre écrans.
- Le soutien, de façon efficiente, de l'adoption de CraveTV.
- Une baisse modérée du nombre d'abonnés pour de nombreuses propriétés de télé de Bell Média entraînée par le dégroupement des chaînes de télé et la popularité grandissante du visionnement de contenu par contournement.
- L'absence d'incidence importante de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans les médias.

4 GESTION FINANCIÈRE ET DES CAPITAUX

La présente rubrique décrit comment nous gérons notre encaisse et nos sources de financement afin de déployer notre stratégie et de produire des résultats financiers. Elle présente une analyse de notre situation financière, de nos flux de trésorerie et de notre liquidité sur une base consolidée.

4.1 Dette nette⁽¹⁾

	AU 31 MARS 2015	AU 31 DÉCEMBRE 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Dettes à court terme ⁽²⁾	4 712	3 743	969	25,9 %
Dettes à long terme	16 612	16 355	257	1,6 %
Actions privilégiées ⁽³⁾	2 002	2 002	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 125)	(566)	(559)	(98,8)%
Dettes nettes	22 201	21 534	667	3,1 %

(1) Le terme dette nette est une mesure financière non définie par les PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés – Dette nette dans le présent rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires.

(2) Inclut les avances bancaires et les effets à payer ainsi que les emprunts garantis par des créances clients.

(3) 50 % des actions privilégiées en circulation représentant 4 004 millions \$ en 2015 et en 2014 sont classées en tant que dettes, afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences d'évaluation du crédit.

L'augmentation de 1 226 millions \$ de la dette à court terme et de la dette à long terme s'explique par :

- l'augmentation de nos effets à payer (déduction faite des remboursements) de 691 millions \$;
- l'émission par Bell Canada de débentures MTN d'un montant en capital totalisant 500 millions \$;
- l'augmentation nette de nos obligations en vertu des contrats de location-financement et autres dettes de 35 millions \$.

L'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 559 millions \$ découle principalement de l'émission nette d'instruments d'emprunt de 1 047 millions \$ et des flux de trésorerie disponibles de 231 millions \$; cette augmentation a été en partie contrebalancée par les dividendes de 519 millions \$ payés sur les actions ordinaires, le paiement partiel de 100 millions \$ au titre de l'acquisition des licences de spectre des SSFE-3 et les coûts liés aux acquisitions payés, de 52 millions \$.

4.2 Données liées aux actions en circulation

ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION	NOMBRE D'ACTIONS
En circulation au 1 ^{er} janvier 2015	840 330 353
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions des employés	1 046 477
Actions émises en vertu du régime d'épargne des employés (REE)	540 443
En circulation au 31 mars 2015	841 917 273

OPTIONS SUR ACTIONS EN COURS	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (\$)
En cours au 1 ^{er} janvier 2015	9 278 190	43
Attribuées	2 734 154	56
Exercées ⁽¹⁾	(1 046 477)	39
Objet d'une renonciation	(41 031)	47
En cours au 31 mars 2015	10 924 836	47
Exercibles au 31 mars 2015	2 417 391	39

(1) Le prix d'exercice moyen pondéré par action pour les options exercées au cours du trimestre était de 55 \$.

4.3 Flux de trésorerie

	T1 2015	T1 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 045	982	63	6,4 %
Dépenses d'investissement	(827)	(729)	(98)	(13,4)%
Dividendes en espèces payés sur actions privilégiées	(39)	(32)	(7)	(21,9)%
Dividendes en espèces payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	–	(7)	7	n.s.
Coûts liés aux acquisitions payés	52	14	38	n.s.
Flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant	–	34	(34)	n.s.
Flux de trésorerie disponibles	231	262	(31)	(11,8)%
Flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant, à l'exclusion des dividendes payés	–	(34)	34	n.s.
Coûts liés aux acquisitions payés	(52)	(14)	(38)	n.s.
Cessions d'entreprises	–	538	(538)	n.s.
Paieement lié au spectre	(100)	(113)	13	11,5 %
Autres activités d'investissement	5	(5)	10	n.s.
Émission nette d'instruments d'emprunt	1 047	219	828	n.s.
Émission d'actions ordinaires	38	32	6	18,8 %
Dividendes en espèces payés sur actions ordinaires	(519)	(452)	(67)	(14,8)%
Autres activités de financement	(91)	(48)	(43)	(89,6)%
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	559	385	174	45,2 %
Flux de trésorerie disponibles par action ⁽¹⁾	0,27 \$	0,34 \$	(0,07)\$	(20,6)%

(1) Le terme flux de trésorerie disponibles par action est une mesure financière non définie par les PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2. Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés – Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles par action dans le présent rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires.

n.s. : non significatif

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au premier trimestre de 2015 ont augmenté de 63 millions \$ par rapport au T1 2014, ce qui est principalement attribuable à la hausse du BAIIA ajusté et à l'augmentation du fonds de roulement.

Les flux de trésorerie disponibles ont diminué de 31 millions \$ au T1 2015 par rapport au T1 2014 en raison de l'augmentation des dépenses d'investissement, en partie compensée par l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Les flux de trésorerie disponibles par action au premier trimestre de 2015 se sont établis à 0,27 \$ par action ordinaire, comparativement à 0,34 \$ par action ordinaire à la période correspondante de l'exercice précédent.

Dépenses d'investissement

	T1 2015	T1 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	151	119	(32)	(26,9)%
Ratio d'intensité du capital	9,2 %	8,0 %		(1,2)%
Services sur fil de Bell	656	596	(60)	(10,1)%
Ratio d'intensité du capital	21,7 %	19,7 %		(2,0)%
Bell Média	20	14	(6)	(42,9)%
Ratio d'intensité du capital	2,8 %	1,9 %		(0,9)%
BCE	827	729	(98)	(13,4)%
Ratio d'intensité du capital	15,8 %	14,3 %		(1,5)%

Les dépenses d'investissement de BCE ont augmenté de 98 millions \$, ou 13,4 %, au T1 2015, ce qui correspond à un ratio d'intensité du capital de 15,8 %, comparativement à 14,3 % au T1 2014. L'augmentation d'un exercice à l'autre découle :

- des dépenses d'investissement accrues dans le sur-fil de 60 millions \$, en raison de la poursuite du déploiement de la fibre à large bande et de l'expansion continue de la zone de couverture de notre réseau FTTH, ainsi que de notre investissement visant à accroître la capacité de notre réseau fibre jusqu'au nœud (FTTN). En outre, l'augmentation des dépenses d'investissement a permis de soutenir l'accroissement de notre clientèle des services de télé IP et Internet haute vitesse, ainsi que l'exécution de contrats conclus avec nos clients d'affaires et la prestation de services d'hébergement. Cette augmentation a été atténuée par le ralentissement de l'expansion de la zone de couverture de notre service de télé IP au Québec et en Ontario et par l'achèvement substantiel du déploiement des services FibreOP dans le Canada atlantique;
- l'augmentation de 32 millions \$ des dépenses d'investissement dans le sans-fil en vue de la poursuite du déploiement de notre service mobile 4G LTE ainsi que du maintien de nos investissements dans l'augmentation de la capacité du réseau afin de soutenir la consommation accrue des services de données et de permettre l'accélération des vitesses LTE.

Cessions d'entreprises

Aucune cession d'entreprise n'a été réalisée au T1 2015. Au T1 2014, nous avons conclu la vente de certains services de télé et de certaines stations de radio, pour un produit en espèces total de 538 millions \$.

Paiement lié au spectre

Le 6 mars 2015, Bell Mobilité a obtenu le droit d'acquérir des licences de spectre des SSFE-3 dans les principaux marchés urbains et ruraux dans le cadre de l'enchère du spectre des SSFE-3 d'Industrie Canada. Bell Mobilité a acquis 13 licences pour 169 millions de MHz par population de spectre des SSFE-3 à un coût de 500 millions \$. Le 20 mars 2015, Bell Mobilité a versé un premier paiement de 100 millions \$ à Industrie Canada. Le solde de 400 millions \$ a été payé le 21 avril 2015, date à laquelle Bell Mobilité a acquis ces 13 licences.

Le 19 février 2014, Bell Mobilité a obtenu le droit d'acquérir des actifs liés au spectre dans la bande de 700 MHz dans le marché de chaque province et territoire, qui se composent de 31 licences, pour un montant de 566 millions \$. Le 4 mars 2014, Bell Mobilité a versé un premier paiement de 113 millions \$ à Industrie Canada. Le solde a été payé le 2 avril 2014, date à laquelle Bell Mobilité a acquis ces 31 licences.

Instruments d'emprunt

2015 :

Au premier trimestre de 2015, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 1 047 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment d'effets à payer de 691 millions \$, ainsi que de l'émission des débentures MTN, série M-39 de Bell Canada, d'un montant en capital de 500 millions \$, en partie contrebalancés par les paiements de 144 millions \$ au titre de contrats de location-financement et d'autres dettes.

2014 :

Au premier trimestre de 2014, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 219 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment de l'émission d'effets à payer et d'avances bancaires de 601 millions \$, déduction faite des remboursements, en partie contrebalancée par le remboursement de 300 millions \$ au titre des billets de CTV Specialty et les remboursements de 82 millions \$ au titre de contrats de location-financement et d'autres dettes.

Dividendes en espèces payés sur actions ordinaires

Pour le premier trimestre de 2015, le dividende en espèces payé sur les actions ordinaires a été majoré, et nous avons payé un dividende de 0,6175 \$ par action ordinaire, comparativement à un dividende de 0,5825 \$ par action ordinaire pour le premier trimestre de 2014.

4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Pour le trimestre clos le 31 mars 2015, nous avons comptabilisé une diminution de nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et un profit, avant impôt sur le résultat, dans les AERG de 37 millions \$. Cette variation découle du rendement plus élevé que celui attendu des actifs des régimes, en partie contrebalancée par une baisse du taux d'actualisation réel, à 3,7 % au 31 mars 2015, comparativement à 4,0 % au 31 décembre 2014.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2014, nous avons comptabilisé une augmentation de nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et une perte, avant impôt sur le résultat et participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC), dans les AERG de 624 millions \$. Cette variation découle d'une baisse du taux d'actualisation réel, à 4,5 % au 31 mars 2014, comparativement à 4,9 % au 31 décembre 2013, en partie compensée par un rendement plus élevé que celui attendu des actifs des régimes.

4.5 Gestion des risques financiers

Juste valeur

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti dans les états de la situation financière.

	CLASSEMENT	MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DE LA JUSTE VALEUR	31 MARS 2015		31 DÉCEMBRE 2014	
			VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Obligation au titre des avantages tangibles imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	269	275	285	289
Obligation au titre du compte de report imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	173	187	174	191
Débiteures, contrats de location-financement et autres dettes	Dettes à court terme et dette à long terme	Prix de marché des titres d'emprunt ou valeur actualisée des flux de trésorerie futurs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	18 188	20 908	17 723	20 059

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière.

	CLASSEMENT	VALEUR COMPTABLE DE L'ACTIF (DU PASSIF)	JUSTE VALEUR		
			PRIX DE MARCHÉ D'ACTIFS IDENTIFIÉS ENREGISTRÉS DANS DES MARCHÉS ACTIFS (NIVEAU 1)	DONNÉES OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 2) ⁽¹⁾	DONNÉES NON OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 3) ⁽²⁾
31 mars 2015					
Placements dans des sociétés cotées en Bourse et dans des sociétés fermées disponibles à la vente	Autres actifs non courants	107	17	-	90
Instruments financiers dérivés	Autres actifs non courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	263	-	263	-
Passif financier lié à MLSE ⁽³⁾	Autres passifs non courants	(135)	-	-	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	19	-	29	(10)
31 décembre 2014					
Placements dans des sociétés cotées en Bourse et dans des sociétés fermées disponibles à la vente	Autres actifs non courants	107	17	-	90
Instruments financiers dérivés	Autres actifs non courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	276	-	276	-
Passif financier lié à MLSE ⁽³⁾	Autres passifs non courants	(135)	-	-	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	12	-	22	(10)

(1) Données observables sur le marché telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés. Une modification raisonnable de nos hypothèses n'entraînerait pas d'augmentation (de diminution) importante des instruments financiers classés dans le niveau 3.

(3) Représente l'obligation de BCE de racheter la participation de 9 % du Fonds Unitaire BCE (Fonds Unitaire) dans Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (MLSE) à un prix au moins équivalent au prix minimal convenu advenant le cas où le Fonds Unitaire exerçait son option de vente. L'obligation de rachat est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière et le profit ou la perte est comptabilisé au poste Autres (charges) produits.

Risque de change

Nous utilisons des contrats à terme, des options et des swaps de devises et de taux d'intérêt variables pour gérer le risque de change lié aux transactions prévues et à certains titres d'emprunt libellés en devises.

L'incidence d'une dépréciation (appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait un profit de 8 millions \$ (une perte de 35 millions \$) comptabilisé en résultat net au 31 mars 2015 et un profit (une perte) de 56 millions \$ comptabilisé dans les autres éléments du résultat global au 31 mars 2015, toutes les autres variables restant constantes.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les contrats de change à terme, les options et les swaps de devises et de taux d'intérêt variables en cours au 31 mars 2015.

TYPE DE COUVERTURE	MONNAIE D'ACHAT	MONTANTS À RECEVOIR EN DOLLARS AMÉRICAINS	MONNAIE DE VENTE	MONTANTS À PAYER EN DOLLARS CANADIENS	ÉCHÉANCE	ÉLÉMENT COUVERT
Flux de trésorerie	\$ US	311	\$ CA	344	2015	Contrats d'approvisionnement
Flux de trésorerie	\$ US	1 052	\$ CA	1 318	2015	Papier commercial
Flux de trésorerie	\$ US	294	\$ CA	322	2016-2017	Contrats d'approvisionnement
Flux de trésorerie	\$ US	803	\$ CA	1 000	2015	Facilité de crédit
Économique	\$ US	114	\$ CA	142	2015	Contrats d'approvisionnement
Économique – options d'achat	\$ US	203	\$ CA	245	2015	Contrats d'approvisionnement
Économique – options de vente	\$ US	405	\$ CA	490	2015	Contrats d'approvisionnement

Risque de taux d'intérêt

Nous utilisons des swaps de taux d'intérêt afin de gérer l'ensemble des taux d'intérêt fixes et variables de notre dette. De plus, nous utilisons des contrats de blocage de taux d'intérêt comme couverture des taux d'intérêt sur des émissions de titres d'emprunt futures. Au 31 mars 2015, nous avons des contrats de blocage de taux d'intérêt fixes d'un montant notionnel de 1 milliard \$ venant à échéance en 2015 et un swap de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 700 millions \$ venant à échéance en 2017.

L'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % des taux d'intérêt serait un profit de 29 millions \$ (une perte de 36 millions \$) comptabilisé en résultat net au 31 mars 2015.

4.6 Cotes de crédit

Nos principales cotes de crédit demeurent inchangées par rapport à celles qui sont décrites dans le rapport de gestion annuel 2014 de BCE.

4.7 Liquidité

Au T1 2015, le montant engagé au titre de la facilité renouvelable non garantie de Bell Canada a été augmenté, passant de 2,5 milliards \$ à 3 milliards \$, ce qui confère à la société une plus grande souplesse financière.

En avril 2015, Bell Canada a remboursé un montant de 501 millions \$ (395 millions \$ US) relativement à ses emprunts en vertu de sa facilité de crédit à terme engagée non garantie, utilisée pour financer une partie de l'acquisition d'Astral Media inc.

Tous les autres besoins de liquidités demeurent essentiellement inchangés par rapport à ceux qui sont décrits dans le rapport de gestion annuel 2014 de BCE.

Litiges

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS CONCERNANT LES LITIGES

Le texte qui suit présente des mises à jour des litiges décrits dans la notice annuelle 2014 de BCE, à la rubrique 8, *Litiges*.

LITIGE LIÉ AU PIRATAGE DU SIGNAL

Le 6 mars 2015, la Cour d'appel du Québec a renversé le jugement du tribunal inférieur relatif au montant des dommages-intérêts, et a accordé aux demandeurs des dommages de 82 millions \$, plus les intérêts et les dépens totalisant environ 55 millions \$. Bell ExpressVu société en commandite présentera une requête pour permission d'en appeler à la Cour suprême du Canada. Une provision de 137 millions \$ a été comptabilisée au T1 2015 et est incluse dans les coûts liés aux acquisitions et autres des états financiers consolidés intermédiaires du T1 2015.

RECOURS COLLECTIFS PROJETÉS CONCERNANT LE PROGRAMME DE PUBLICITÉ PERTINENTE

Les 14 et 16 avril 2015, respectivement, une requête pour autorisation d'intenter un recours collectif contre Bell Canada et Bell Mobilité a été déposée devant la Cour supérieure du Québec et une requête introductive d'instance a également été déposée contre ces deux parties en vertu de la *Loi sur les recours collectifs* (Ontario) devant la Cour supérieure de l'Ontario (collectivement, les poursuites). Ensemble, les poursuites visent l'autorisation d'un recours collectif national incluant les clients de Bell Mobilité qui étaient abonnés à des services de données mobiles entre le 16 novembre 2013 et le 13 avril 2015. Les demandeurs réclament des dommages-intérêts pour bris de contrat, violation de la *Loi sur les télécommunications*, violation de la *Loi sur la protection du consommateur* du Québec, intrusion dans l'isolement et renonciation de délit civil découlant de l'utilisation et de la divulgation non autorisées alléguées de renseignements personnels, par Bell Canada et Bell Mobilité, dans le cadre de leur « programme de publicité pertinente ». Des dommages-intérêts exemplaires non précisés sont également réclamés dans le cadre de la poursuite au Québec. Les poursuites n'ont pas encore été autorisées à titre de recours collectifs. Même si personne ne peut prédire l'issue d'un litige, d'après l'information actuellement disponible, Bell Canada et Bell Mobilité sont d'avis qu'elles ont de solides arguments et elles ont l'intention de défendre vigoureusement leurs positions.

5 INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE

Le rapport financier intermédiaire résumé du premier trimestre 2015 de BCE a été préparé conformément aux IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*.

Le tableau suivant, qui a également été préparé conformément aux IFRS, présente les principales données financières consolidées de BCE des huit derniers trimestres clos.

	2015	2014				2013		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Produits d'exploitation	5 240	5 528	5 195	5 220	5 099	5 382	5 099	5 000
BAlIA ajusté	2 094	2 022	2 115	2 144	2 022	1 998	2 063	2 066
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(224)	(58)	(66)	(54)	(38)	(48)	(297)	(28)
Amortissement des immobilisations corporelles	(712)	(734)	(739)	(708)	(699)	(695)	(683)	(681)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(127)	(118)	(116)	(171)	(167)	(160)	(162)	(161)
Bénéfice net	583	594	703	707	714	593	452	671
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	532	542	600	606	615	495	343	571
Bénéfice net par action ordinaire								
De base	0,63	0,64	0,77	0,78	0,79	0,64	0,44	0,74
Dilué	0,63	0,63	0,77	0,78	0,79	0,63	0,44	0,74
Éléments inclus dans le bénéfice net :								
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(164)	(42)	(45)	(38)	(23)	(33)	(222)	(21)
(Pertes nettes) profits nets sur placements	(2)	(8)	–	4	12	(12)	2	1
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	(7)	(18)	(3)	–	–	–	(21)	(3)
Bénéfice net ajusté	705	610	648	640	626	540	584	594
BPA ajusté	0,84	0,72	0,83	0,82	0,81	0,70	0,75	0,77
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)	841,0	837,7	782,1	777,7	776,5	775,9	775,9	775,9

6 CADRE RÉGLEMENTAIRE

Le texte qui suit présente une mise à jour des initiatives et des procédures réglementaires décrites dans le rapport de gestion annuel 2014 de BCE à la section 3.3, *Principaux risques d'entreprise*, et à la rubrique 8, *Cadre réglementaire*.

Loi sur les télécommunications

EXAMEN DES SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATION DE BASE

Le 9 avril 2015, le CRTC a lancé l'Avis de consultation de télécom CRTC 2015-134, *Examen des services de télécommunication de base*. Dans cette procédure, le CRTC sollicite les commentaires des parties sur l'évolution des besoins des Canadiens et sur les services nécessaires pour que ceux-ci participent à l'économie numérique. Les questions énoncées comprennent la modification potentielle de l'obligation actuelle imposée aux entreprises de services locaux titulaires (ESLT) de servir les clients et de l'objectif du service de base; pour l'instant, seuls les services téléphoniques filaires dans les régions soumises à la réglementation font l'objet d'une restriction.

Des modifications apportées au régime réglementaire qui s'applique aux services de base, notamment par l'entrée en vigueur d'une réglementation relative à la large bande, pourraient avoir une incidence importante sur nos activités et nos décisions en matière d'investissements. La date limite pour présenter les commentaires initiaux est le 30 juin 2015, l'instance publique devant se tenir le 11 avril 2016, et les mémoires écrits finaux devant être déposés au plus tard le 2 mai 2016. Aucune décision n'est attendue avant la fin de 2016.

PLAINTÉ LIÉE À LA TARIFICATION DE L'ACCÈS AU CONTENU DIFFUSÉ SUR DES APPAREILS MOBILES

Le 29 janvier 2015, le CRTC a publié une décision relative à une plainte déposée contre Bell Mobilité concernant la différence entre la tarification de notre service Télé Mobile de Bell et le tarif facturé aux consommateurs qui accèdent au contenu sur des appareils mobiles par Internet. Le CRTC a jugé que nous accordions une « préférence induite » à notre service Télé Mobile en ne percevant pas de frais d'utilisation de données pour ce service. Le CRTC nous a ordonné de cesser d'exempter notre service Télé Mobile des frais d'utilisation de données au plus tard le 29 avril 2015.

Le 20 février 2015, Bell Canada a déposé devant la Cour d'appel fédérale une requête pour permission d'en appeler de la décision du CRTC sur Télé Mobile. Le 23 février 2015, Bell Canada a déposé devant la Cour d'appel fédérale une demande de suspension de la décision du CRTC sur Télé Mobile en attendant la décision définitive du tribunal concernant l'appel. Dans une décision rendue le 23 mars 2015, la Cour d'appel fédérale a rejeté la demande de suspension de la décision du CRTC sur Télé Mobile. Cela signifie que Bell Canada devra se conformer à la décision du CRTC et commencer à facturer les frais de données courants pour le visionnement du service Télé Mobile à compter du 29 avril 2015. Cependant, dans une décision rendue le 2 avril 2015, la Cour d'appel fédérale a accueilli la demande de faire appel présentée par Bell Canada, ce qui signifie que le tribunal se prononcera sur les erreurs de droit que, selon les allégations de Bell Canada, le CRTC aurait commises dans sa décision sur Télé Mobile. Nous prévoyons que l'audition de cet appel aura lieu en octobre 2015 et que la décision sera rendue au début de 2016.

Loi sur la radiodiffusion

PROCÉDURES DU CRTC SUR L'AVENIR DU SYSTÈME CANADIEN DE TÉLÉ

Le 12 mars 2015, le CRTC a publié une autre décision à la suite de son audience sur l'avenir du système canadien de télé. Cette décision porte principalement sur des questions de contenu. Le CRTC y prévoit, entre autres : i) l'imposition d'exigences réduites et harmonisées quant aux quotas d'émissions canadiennes devant être diffusées par les chaînes de télé canadiennes, tout en maintenant les exigences actuelles sur les dépenses pour la programmation canadienne; ii) l'élimination de la politique sur l'exclusivité des genres, ce qui permettra aux chaînes de télé de se faire concurrence dans des genres auparavant protégés; iii) la confirmation que le modèle de notre service CraveTV est conforme à la réglementation en vigueur, tout en introduisant également un nouveau modèle pouvant être adopté par les services de vidéo en continu obtenus par contournement, sans abonnement à un service de télé. Cette décision a pour effet d'accorder une plus grande souplesse à Bell Média pour la programmation de ses services de télé.

Le 19 mars 2015, le CRTC a publié une autre décision dans le cadre de sa procédure pour examiner l'avenir du système canadien de télé. Cette décision porte principalement sur les questions relatives à la distribution des services de télé. Dans cette décision, le CRTC ordonne à tous les fournisseurs de services de télé d'offrir un « petit service d'entrée de gamme » comprenant exclusivement des services de télé traditionnelle canadienne, certains services d'intérêt public et, si le fournisseur choisit de les inclure, une série de stations de télévision en direct américaines. Ce petit service d'entrée de gamme, qui ne devra pas coûter plus de 25 \$, doit être lancé d'ici mars 2016. Dans cette décision, le CRTC exige également que tous les fournisseurs de services de télé offrent toutes les chaînes non incluses dans le petit service d'entrée de gamme, tant selon une formule à la carte que sous la forme de petits forfaits, lesquels peuvent être créés par l'abonné (p. ex. choisir dix chaînes), ou choisies parmi des petits forfaits thématiques d'au plus dix chaînes. Le CRTC ne réglemente pas le prix de ces forfaits. D'ici mars 2016, une de ces trois options devra être offerte à la clientèle; d'ici décembre 2016, ce sera deux de ces options qui devront l'être, soit la formule à la carte et, selon celle préconisée par le fournisseur, la formule des petits forfaits créés par l'abonné ou celle des petits forfaits thématiques. Les fournisseurs de services de télé peuvent continuer d'offrir des services de télé dans d'autres forfaits, notamment leurs forfaits actuels, tant et aussi longtemps qu'ils offrent également les solutions de rechange obligatoires. Le CRTC a également décidé que, à l'exception des services qui se consacrent au genre d'intérêt général que sont les nouvelles nationales, les chaînes de télé qui avaient auparavant des « droits d'accès » les perdront lorsqu'elles renouvelleront leurs licences à compter de septembre 2017. Un fournisseur de télé pourra donc laisser tomber l'un ou l'autre des services s'il ne souhaite plus le distribuer. Les règles actuelles qui empêchent les chaînes de télé de retenir leur signal lors de la survenance d'un différend seront maintenues et le CRTC continuera de régler les différends entre les chaînes et les fournisseurs de télé en fixant le tarif de gros au moyen de l'arbitrage. À cet égard, la décision introduit également un Code sur la vente en gros, dont

la portée a été élargie et qui impose des restrictions supplémentaires quant à la vente de chaînes de télé en gros. Toute incidence négative de cette décision devrait être atténuée considérablement par Bell Télé. Bien que cette décision puisse avoir une incidence défavorable sur Bell Média, il est impossible pour l'instant d'en évaluer la portée sur ses activités et ses résultats financiers.

Loi sur la radiocommunication

ENCHÈRE DU SPECTRE DES SSFE-3

Le 6 mars 2015, Industrie Canada a annoncé les soumissionnaires provisoirement retenus dans le cadre de l'enchère du spectre des SSFE-3. Bell Mobilité a été l'un des cinq soumissionnaires retenus et a obtenu le droit d'acquérir des licences de spectre des SSFE-3 dans les principaux marchés urbains et ruraux. Plus particulièrement, Bell Mobilité a acquis 13 licences pour 169 millions de MHz par population de spectre des SSFE-3 à un coût de 500 millions \$, conformément aux objectifs de Bell Mobilité quant au leadership dans les réseaux et aux attentes du milieu financier. Le 20 mars 2015, Bell Mobilité a versé un premier paiement de 100 millions \$ à Industrie Canada. Le solde de 400 millions \$ a été payé le 21 avril 2015, date à laquelle Bell Mobilité a acquis ces 13 licences. Bell Mobilité a acquis la totalité des licences des SSFE-3 offertes aux entreprises titulaires à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, dans le nord du Québec, dans le nord de l'Ontario, au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon. Bell Mobilité a également acquis la moitié des licences offertes aux entreprises titulaires dans la région densément peuplée du sud de l'Ontario, qui comprend le Grand Toronto, Hamilton, Niagara, Kitchener-Waterloo, London et Windsor, une région représentant presque le tiers de la population du Canada. Les licences mises aux enchères sont valides pendant 20 ans et sont assujetties à des exigences de déploiement de huit ans suivant leur délivrance initiale.

Autres dispositions législatives importantes

LOI SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET LES DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES

En vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (LPRPDE), le Commissariat à la protection de la vie privée (Commissariat) a mené une enquête sur notre programme de publicité pertinente (le programme) pour déterminer s'il était conforme aux dispositions de la LPRPDE. Dans le cadre de ce programme, des données sur les activités de navigation mobile et sur les comptes des abonnés de Bell Mobilité qui participaient au programme ont été recueillies et regroupées; le but était de proposer aux abonnés des publicités plus pertinentes pour eux lorsqu'ils naviguent sur Internet. Le 7 avril 2015, le Commissariat a publié son rapport sur cette question. Dans ce rapport, le Commissariat a reconnu le fait que notre objectif de maximiser les revenus publicitaires tout en améliorant l'expérience en ligne des clients constitue un objectif d'affaires légitime. Il a recommandé toutefois que nous obtenions le consentement positif de nos clients, plutôt que d'exiger un consentement négatif de ces derniers. Il a aussi indiqué que, étant donné que les conclusions tirées contribuent grandement à clarifier les attentes du Commissariat à l'égard de la publicité pertinente, il procédera à de plus vastes activités de sensibilisation des secteurs particulièrement touchés par ces conclusions, notamment le secteur des télécommunications. Par suite de la publication des résultats du Commissariat, nous avons retiré notre programme et avons informé le Commissariat que, si jamais nous relançons le programme, un consentement positif explicite serait obtenu.

7 RISQUES D'ENTREPRISE

Par risque, on entend la possibilité de la survenance d'un événement futur qui pourrait avoir un effet négatif sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation. La gestion de nos activités consiste en partie à comprendre la nature de ces risques éventuels et à les limiter, dans la mesure du possible.

L'effet réel de tout événement pourrait être considérablement différent de ce que nous prévoyons actuellement. Les risques décrits dans ce rapport de gestion ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation.

Dans le rapport de gestion annuel 2014 de BCE, nous avons présenté un compte rendu détaillé des risques susceptibles de toucher notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation et qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes qui sont décrites ou sous-entendues dans nos déclarations prospectives. Les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2014 de BCE incluent, sans s'y limiter, les risques liés aux éléments suivants :

- les initiatives et les procédures réglementaires, les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités;
- l'intensité de l'activité de nos concurrents, ainsi que l'incidence connexe sur notre capacité à conserver nos clients actuels et à en attirer de nouveaux, de même que sur nos stratégies d'établissement des prix, sur nos résultats financiers et sur nos données opérationnelles;
- le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent à réduire l'utilisation des services sur fil traditionnels;
- l'incidence défavorable des nouvelles technologies et de la fragmentation accrue au sein du marché de la distribution des services de télé de Bell Télé et des marchés de Bell Média;
- l'augmentation des coûts au titre de la programmation et l'incapacité de Bell Média à obtenir du contenu de premier plan;
- la variabilité des coûts d'acquisition d'abonnés et de fidélisation de la clientèle compte tenu du nombre d'acquisitions d'abonnés, du volume de fidélisation, des ventes de téléphones intelligents et des rabais sur les combinés;
- la conjoncture économique et les conditions du marché des capitaux, le niveau de confiance et des dépenses des consommateurs, la demande pour nos produits et services ainsi que les prix de ceux-ci;
- la dépendance considérable de Bell Média à l'égard d'une demande continue en publicité et l'incidence négative possible sur celle-ci des conditions économiques, ainsi que de la part d'audience et des cotes d'écoute;
- notre incapacité à protéger nos réseaux, nos systèmes, nos applications, nos centres de données, nos dossiers électroniques et physiques, ainsi que les renseignements qu'ils contiennent, contre les cyberattaques, l'accès ou l'entrée non autorisé et les dommages causés par les incendies, les catastrophes naturelles ou d'autres événements;
- la complexité de notre gamme de produits, de nos plans tarifaires, de nos promotions, de nos plateformes technologiques et de nos systèmes de facturation;
- notre incapacité à répondre aux attentes des clients et à élaborer un modèle de prestation de services simple et rapide;
- notre incapacité à mener les activités liées à l'évolution de notre réseau ou à respecter les échéanciers pour la mise à niveau et le déploiement du réseau conformément à nos objectifs en matière d'intensité du capital;
- notre incapacité à supprimer certains services dans la mesure nécessaire pour améliorer la productivité du capital et l'efficacité opérationnelle;
- notre incapacité à prévoir les changements technologiques et à nous y adapter, à mettre à niveau nos réseaux et à offrir rapidement de nouveaux produits et services;
- notre incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir, en temps opportun, des systèmes de TI efficaces, ainsi que la complexité de notre environnement de TI et les coûts qui s'y rapportent;
- notre incapacité à maintenir la performance opérationnelle optimale de notre réseau, étant donné une augmentation importante de la demande pour les services à large bande et du volume du trafic des services de données sans fil;
- le maintien en poste des employés ainsi que leur rendement, et les interruptions de travail;
- la volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi;
- les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir et à les remplacer;
- les risques en orbite liés aux satellites utilisés par Bell Télé;
- les événements ayant une incidence sur la capacité des tiers fournisseurs à nous fournir des produits et des services essentiels et notre capacité à acheter de tels produits et services;
- la qualité de notre réseau et de l'équipement à l'intention des clients et la mesure dans laquelle ils peuvent être sujets à des défauts de fabrication;
- un règlement défavorable des litiges, en particulier, des recours collectifs;
- des modifications défavorables aux lois applicables;

- les niveaux des dépenses d'investissement et autres, les exigences liées au financement et à la dette, et notre incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités et mettre en œuvre notre plan d'affaires, de même que notre incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché;
- une gestion inefficace du changement découlant de réorganisations et d'autres initiatives de la société ainsi que notre incapacité à intégrer avec succès les entreprises acquises et les unités d'affaires existantes;
- notre incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses;
- la violation des droits d'auteur et l'utilisation non autorisée de notre contenu;
- le vol de nos services de télé par satellite de radiodiffusion directe (SRD);
- notre incapacité à réaliser nos impératifs stratégiques ainsi que nos plans de développement des affaires afin de produire les avantages attendus, y compris la poursuite de la mise en œuvre de nos initiatives de réduction des coûts visées, et à élaborer une stratégie d'affaires fructueuse;
- des impôts plus élevés découlant de nouveaux impôts, de la majoration des taux d'imposition ou de modifications apportées aux lois fiscales, et notre incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux;
- les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils de communication sans fil;
- notre incapacité à maintenir le service à la clientèle et à assurer le fonctionnement de nos réseaux si des épidémies, des pandémies et d'autres éventualités menaçantes pour la santé survenaient;
- notre incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes du public et du gouvernement pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement;
- la dépendance de BCE quant à la capacité de ses filiales, de ses partenariats et des autres entités dans lesquelles elle détient une participation de lui payer des dividendes ou de lui faire toute autre distribution;
- l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE ou que la politique de dividendes de BCE sera maintenue;
- la volatilité des marchés boursiers;
- l'échéancier et la réalisation prévus de l'acquisition proposée de Glentel Inc. et de la cession subséquente d'une participation de 50 % à Rogers Communications Inc., qui sont assujettis à des conditions de clôture ainsi qu'à d'autres risques et incertitudes, et pour lesquels rien ne garantit que les avantages anticipés seront réalisés.

Se reporter à la rubrique 9, *Risques d'entreprise*, du rapport de gestion annuel 2014 de BCE pour une description plus détaillée des risques susmentionnés ainsi que d'autres risques; cette rubrique, ainsi que les autres rubriques du rapport de gestion annuel 2014 de BCE mentionnées dans cette rubrique, sont intégrées par renvoi dans la présente rubrique 7. Se reporter également à la section 4.7, *Liquidité – Litiges* et à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du présent rapport de gestion pour une mise à jour des initiatives et des procédures réglementaires décrites dans la notice annuelle 2014 de BCE et dans le rapport de gestion annuel 2014 de BCE, respectivement, dont la section 4.7 et la rubrique 6 sont intégrées par renvoi dans la présente rubrique 7. Sauf en ce qui concerne les mises à jour présentées à la section 4.7, *Liquidité – Litiges*, et à la section 6, *Cadre réglementaire*, du présent rapport de gestion, les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2014 de BCE demeurent essentiellement inchangés.

8 MÉTHODES COMPTABLES, MESURES FINANCIÈRES ET CONTRÔLES

8.1 Nos méthodes comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre 2015 de BCE (états financiers) ont été préparés conformément aux IFRS publiées par l'IASB, selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 29 avril 2015. Les états financiers de BCE ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Principales méthodes comptables*, dans les états financiers consolidés de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. Les états financiers ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

8.2 Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés

La présente rubrique décrit les mesures financières non définies par les PCGR et les indicateurs de performance clés que nous utilisons dans ce rapport de gestion pour expliquer nos résultats financiers. Elle présente également un rapprochement des mesures financières non définies par les PCGR avec les mesures financières selon les IFRS les plus comparables.

BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté

Les termes *BAIIA ajusté* et *marge du BAIIA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les comptes consolidés de résultat de BCE. Le BAIIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 3 des états financiers consolidés du T1 2015 de BCE. Nous définissons la marge du BAIIA ajusté comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

Nous utilisons le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de nos activités puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans l'industrie des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de nos activités. Le BAIIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants.

Il n'existe aucune mesure financière selon les IFRS directement comparable au BAIIA ajusté et à la marge du BAIIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté.

	T1 2015	T1 2014
Bénéfice net	583	714
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	224	38
Amortissement des immobilisations corporelles	712	699
Amortissement des immobilisations incorporelles	127	167
Charges financières		
Charge d'intérêts	226	235
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	27	25
Autres charges (produits)	20	(87)
Impôt sur le résultat	175	231
BAIIA ajusté	2 094	2 022
<i>Produits d'exploitation de BCE</i>	5 240	5 099
Marge du BAIIA ajusté	40,0 %	39,7 %

Bénéfice net ajusté et BPA ajusté

Les termes *bénéfice net ajusté* et *BPA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les (profits nets) pertes nettes sur placements et les coûts liés au remboursement anticipé de la dette. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer le rendement de nos activités, avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des (profits nets) pertes nettes sur placements et des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de rendement de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières selon les IFRS les plus comparables. Le tableau ci-après présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

	T1 2015		T1 2014	
	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	532	0,63	615	0,79
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	164	0,20	23	0,03
Pertes nettes (profits nets) sur placements	2	–	(12)	(0,01)
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	7	0,01	–	–
Bénéfice net ajusté	705	0,84	626	0,81

Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles par action

Les termes *flux de trésorerie disponibles* et *flux de trésorerie disponibles par action* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Au 1^{er} novembre 2014, les flux de trésorerie disponibles de BCE incluaient la totalité des flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant, plutôt que les dividendes en espèces reçus de Bell Aliant. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions payés et du financement de la cotisation volontaire au régime de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC.

Avant le 1^{er} novembre 2014, nous définissions les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions payés et du financement de la cotisation volontaire au régime de retraite, plus les dividendes reçus de Bell Aliant, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées, les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC et les flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles par action comme les flux de trésorerie disponibles divisés par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles par action comme d'importants indicateurs de la solidité financière et du rendement de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes, rembourser la dette et réinvestir dans notre société.

Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles par action pour évaluer la solidité financière et le rendement de nos activités.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière selon les IFRS la plus comparable. Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

	T1 2015	T1 2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 045	982
Dépenses d'investissement	(827)	(729)
Dividendes en espèces payés sur actions privilégiées	(39)	(32)
Dividendes en espèces payés par les filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	–	(7)
Coûts liés aux acquisitions payés	52	14
Flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant	–	34
Flux de trésorerie disponibles	231	262
<i>Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)</i>	<i>841,0</i>	<i>776,5</i>
Flux de trésorerie disponibles par action	0,27	0,34

Dettes nettes

Le terme *dettes nettes* n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons la dette nette comme la dette à court terme plus la dette à long terme et 50 % des actions privilégiées, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, comme il est présenté dans l'état consolidé de la situation financière de BCE. Nous incluons 50 % des actions privilégiées en circulation dans notre dette nette, afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences d'évaluation du crédit.

Nous considérons la dette nette comme un important indicateur du levier financier de la société, car elle représente le montant de la dette qui n'est pas couvert par la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent la dette nette pour déterminer le levier financier d'une société.

Il n'existe aucune mesure financière selon les IFRS directement comparable à la dette nette, mais celle-ci est calculée selon plusieurs catégories d'actif et de passif de l'état de la situation financière, comme il est présenté dans le tableau ci-dessous.

	31 MARS 2015	31 DÉCEMBRE 2014
Dettes à court terme	4 712	3 743
Dettes à long terme	16 612	16 355
50 % des actions privilégiées en circulation	2 002	2 002
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 125)	(566)
Dettes nettes	22 201	21 534

Indicateurs de performance clés

Nous utilisons un certain nombre d'indicateurs de performance clés pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS DÉFINITION

Intensité du capital	L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.
PMU	Le PMU correspond au produit moyen par utilisateur ou abonné et représente certains produits tirés des services divisés par le nombre moyen d'abonnés pour la période visée.
Taux de désabonnement	Le taux de désabonnement correspond au pourcentage d'annulation d'abonnement aux services par les abonnés. Ce taux correspond au nombre de désactivations d'abonnés divisé par le nombre moyen d'abonnés. Cette mesure représente le mouvement mensuel des abonnés.
Coût d'acquisition	Le coût d'acquisition est également désigné par l'expression <i>coûts d'acquisition d'abonnés</i> . Le coût d'acquisition représente le coût total lié à l'acquisition d'un client et inclut les coûts comme les subventions sur le matériel et les frais de commercialisation et de distribution. Cette mesure est exprimée par activation brute au cours de la période.
Ratio de distribution	Le ratio de distribution correspond aux dividendes payés sur les actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles.
Ratio dettes nettes/ BAIIA ajusté	Le ratio dettes nettes/BAIIA ajusté représente la dette nette de BCE divisée par le BAIIA ajusté. La dette nette correspond à la dette à court terme, plus la dette à long terme et 50 % des actions privilégiées moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Aux fins du calcul de notre ratio dettes nettes/BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté de BCE des douze derniers mois.
Ratio BAIIA ajusté/ charge d'intérêts nettes	Le ratio BAIIA ajusté/charge d'intérêts nettes correspond au BAIIA ajusté divisé par la charge d'intérêts nettes. Aux fins du calcul de notre ratio BAIIA ajusté/charge d'intérêts nettes, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté de BCE des douze derniers mois. La charge d'intérêts nettes correspond à la charge d'intérêts de BCE des douze derniers mois, excluant les intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et incluant 50 % des dividendes privilégiés.

8.3 Contrôles et procédures

Changements dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2015, notre contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a subi aucun changement ayant eu, ou susceptible d'avoir eu, sur lui une incidence importante.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Comptes consolidés de résultat

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES MONTANTS LIÉS AUX ACTIONS) (NON AUDITÉ)	NOTE	31 MARS 2015	31 MARS 2014
Produits d'exploitation	3	5 240	5 099
Coûts d'exploitation	4	(3 146)	(3 077)
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	5	(224)	(38)
Amortissement des immobilisations corporelles		(712)	(699)
Amortissement des immobilisations incorporelles		(127)	(167)
Charges financières			
Charge d'intérêts		(226)	(235)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	9	(27)	(25)
Autres (charges) produits	6	(20)	87
Impôt sur le résultat		(175)	(231)
Bénéfice net		583	714
Bénéfice net attribuable aux :			
Actionnaires ordinaires		532	615
Actionnaires privilégiés		38	33
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		13	66
Bénéfice net		583	714
Bénéfice net par action ordinaire – de base et dilué	7	0,63	0,79
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)		841,0	776,5

États consolidés du résultat global

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)

	31 MARS 2015	31 MARS 2014
Bénéfice net	583	714
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), après impôt sur le résultat		
Éléments qui seront reclassés par la suite en résultat net		
Variation nette de la valeur des actifs financiers disponibles à la vente, après impôt sur le résultat de néant aux 31 mars 2015 et 2014, respectivement	–	1
Variation nette de la valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de (9) millions \$ et de (5) millions \$ aux 31 mars 2015 et 2014, respectivement	28	13
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, après impôt sur le résultat de (10) millions \$ et de 168 millions \$ aux 31 mars 2015 et 2014, respectivement ⁽¹⁾	27	(456)
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	55	(442)
Total du bénéfice global	638	272
Total du bénéfice global attribuable aux :		
Actionnaires ordinaires	586	215
Actionnaires privilégiés	38	33
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	14	24
Total du bénéfice global	638	272

(1) Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 31 mars 2015 était de 3,7 %, comparativement à 4,0 % au 31 décembre 2014. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 31 mars 2014 était de 4,5 %, comparativement à 4,9 % au 31 décembre 2013.

États consolidés de la situation financière

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)

NOTE

AU 31 MARS 2015

AU 31 DÉCEMBRE 2014

		AU 31 MARS 2015	AU 31 DÉCEMBRE 2014
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie		127	142
Équivalents de trésorerie		998	424
Créances clients et autres débiteurs		2 781	3 069
Stocks		403	333
Charges payées d'avance		522	379
Autres actifs courants		249	201
Total des actifs courants		5 080	4 548
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles		21 347	21 327
Immobilisations incorporelles		10 332	10 224
Actifs d'impôt différé		162	162
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises		790	776
Autres actifs non courants		989	875
Goodwill		8 376	8 385
Total des actifs non courants		41 996	41 749
Total de l'actif		47 076	46 297
PASSIF			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs et autres passifs		4 007	4 398
Intérêts à verser		143	145
Dividendes à payer		561	534
Passifs d'impôt exigible		74	269
Dettes à court terme		4 712	3 743
Total des passifs courants		9 497	9 089
Passifs non courants			
Dettes à long terme	8	16 612	16 355
Passifs d'impôt différé		1 352	1 321
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi		2 803	2 772
Autres passifs non courants		1 493	1 521
Total des passifs non courants		22 260	21 969
Total du passif		31 757	31 058
Engagements	12		
CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE			
Actions privilégiées		4 004	4 004
Actions ordinaires		16 790	16 717
Surplus d'apport		1 121	1 141
Cumul des autres éléments de bénéfice global		124	97
Déficit		(7 027)	(7 013)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE		15 012	14 946
Participations ne donnant pas le contrôle		307	293
Total des capitaux propres		15 319	15 239
Total du passif et des capitaux propres		47 076	46 297

États consolidés des variations des capitaux propres

POUR LA PÉRIODE CLOSÉ LE 31 MARS 2015 (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)	ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE BCE						PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
	ACTIONS PRIVILÉGIÉES	ACTIONS ORDINAIRES	SURPLUS D'APPORT	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL	DÉFICIT	TOTAL		
Solde au 1 ^{er} janvier 2015	4 004	16 717	1 141	97	(7 013)	14 946	293	15 239
Bénéfice net	–	–	–	–	570	570	13	583
Autres éléments de bénéfice global	–	–	–	27	27	54	1	55
Total du bénéfice global	–	–	–	27	597	624	14	638
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'options sur actions	–	44	(3)	–	–	41	–	41
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'épargne des employés	–	29	–	–	–	29	–	29
Autre rémunération fondée sur des actions	–	–	(17)	–	(25)	(42)	–	(42)
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE	–	–	–	–	(586)	(586)	–	(586)
Solde au 31 mars 2015	4 004	16 790	1 121	124	(7 027)	15 012	307	15 319

POUR LA PÉRIODE CLOSÉ LE 31 MARS 2014 (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)	ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE BCE						PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
	ACTIONS PRIVILÉGIÉES	ACTIONS ORDINAIRES	SURPLUS D'APPORT	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL	DÉFICIT	TOTAL		
Solde au 1 ^{er} janvier 2014	3 395	13 629	2 615	14	(4 642)	15 011	1 239	16 250
Bénéfice net	–	–	–	–	648	648	66	714
Autres éléments de (perte globale) bénéfice global	–	–	–	14	(414)	(400)	(42)	(442)
Total du bénéfice global	–	–	–	14	234	248	24	272
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'options sur actions	–	35	(3)	–	–	32	–	32
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'épargne des employés	–	24	–	–	–	24	–	24
Autre rémunération fondée sur des actions	–	–	(7)	–	(12)	(19)	2	(17)
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE	–	–	–	–	(513)	(513)	–	(513)
Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	(67)	(67)
Solde au 31 mars 2014	3 395	13 688	2 605	28	(4 933)	14 783	1 198	15 981

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)

NOTE

31 MARS 2015

31 MARS 2014

		31 MARS 2015	31 MARS 2014
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation			
Bénéfice net		583	714
Rapprochement du bénéfice net et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	5	224	38
Amortissements		839	866
Coût des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	9	103	99
Charge d'intérêts nette		223	234
Pertes (profits) sur placements	6	2	(12)
Impôt sur le résultat		175	231
Cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		(81)	(88)
Paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi		(20)	(18)
Coûts liés aux indemnités de départ et autres payés		(49)	(68)
Coûts liés aux acquisitions payés		(52)	(14)
Intérêts versés		(227)	(229)
Impôt sur le résultat payé (après remboursements)		(333)	(361)
Variation nette des actifs et des passifs d'exploitation		(342)	(410)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		1 045	982
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement			
Dépenses d'investissement		(827)	(729)
Cessions d'entreprises		–	538
Paiement lié au spectre	12	(100)	(113)
Autres activités d'investissement		5	(5)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(922)	(309)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement			
Augmentation des effets à payer et des avances bancaires		691	601
Émission de titres d'emprunt à long terme	8	502	33
Remboursement de titres d'emprunt à long terme		(146)	(415)
Émission d'actions ordinaires		38	32
Dividendes en espèces payés sur actions ordinaires		(519)	(452)
Dividendes en espèces payés sur actions privilégiées		(39)	(32)
Dividendes en espèces payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		–	(7)
Autres activités de financement		(91)	(48)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		436	(288)
Diminution nette de la trésorerie		(15)	(121)
Trésorerie au début de la période		142	220
Trésorerie à la fin de la période		127	99
Augmentation nette des équivalents de trésorerie		574	506
Équivalents de trésorerie au début de la période		424	115
Équivalents de trésorerie à la fin de la période		998	621

NOTES ANNEXES

Les présents états financiers consolidés intermédiaires (états financiers) doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels 2014 de BCE, qui ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 5 mars 2015.

Les présentes notes sont non auditées.

Les expressions *nous*, *notre/nos*, *BCE* et *la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., ses filiales, ses partenariats et ses entreprises associées.

Note 1 Renseignements sur la société

BCE est une société constituée en société par actions et ayant son siège au Canada. Le siège social de BCE est situé au 1, carrefour Alexander-Graham-Bell, Verdun (Québec) Canada. BCE est une entreprise de télécommunications et de médias qui fournit des services sans fil, sur fil, Internet et de télévision (télé) à une clientèle résidentielle, d'affaires et de gros au Canada. Bell Média fournit des services de télé traditionnelle, spécialisée et payante, de médias numériques ainsi que des services de radiodiffusion à des clients partout au Canada et des services d'affichage extérieur.

Note 2 Mode de présentation et principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, Information financière intermédiaire, et ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 29 avril 2015. Les états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Principales méthodes comptables*, dans nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. Les états financiers ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Note 3 Information sectorielle

En raison de la privatisation de Bell Aliant Inc. en 2014, comme il est indiqué à la note 3, *Privatisation de Bell Aliant*, dans nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les résultats d'exploitation de notre ancien secteur Bell Aliant sont intégrés, à compter du 1^{er} janvier 2015, dans nos secteurs Services sans fil de Bell et Services sur fil de Bell, et les résultats des périodes antérieures sont retraités à des fins de comparaison. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée de notre ancien secteur Bell Aliant sont maintenant intégrés dans le secteur Services sur fil de Bell. Par conséquent, à compter de 2015, nos résultats sont présentés selon trois secteurs : *Services sans fil de Bell*, *Services sur fil de Bell* et *Bell Média*. Nos secteurs reflètent la façon dont nous gérons notre entreprise et dont nous classons nos activités aux fins de planification et d'évaluation de la performance.

Les tableaux suivants résument l'information financière par secteur pour les périodes closes les 31 mars 2015 et 2014.

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 31 MARS 2015	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTER-SECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		1 627	2 967	646	-	5 240
Produits intersectoriels		10	60	80	(150)	-
Total des produits d'exploitation		1 637	3 027	726	(150)	5 240
Coûts d'exploitation	4	(925)	(1 786)	(585)	150	(3 146)
Bénéfice sectoriel ⁽¹⁾		712	1 241	141	-	2 094
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	5	(4)	(219)	(1)		(224)
Amortissements		(127)	(679)	(33)		(839)
Charges financières						
Charge d'intérêts						(226)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	9					(27)
Autres charges	6					(20)
Impôt sur le résultat						(175)
Bénéfice net						583

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 31 MARS 2014	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTER-SECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		1 482	2 969	648	-	5 099
Produits intersectoriels		10	50	74	(134)	-
Total des produits d'exploitation		1 492	3 019	722	(134)	5 099
Coûts d'exploitation	4	(849)	(1 790)	(572)	134	(3 077)
Bénéfice sectoriel ⁽¹⁾		643	1 229	150	-	2 022
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	5	(1)	(32)	(5)		(38)
Amortissements		(127)	(706)	(33)		(866)
Charges financières						
Charge d'intérêts						(235)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	9					(25)
Autres produits	6					87
Impôt sur le résultat						(231)
Bénéfice net						714

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

Note 4 Coûts d'exploitation

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS	NOTE	2015	2014
Coûts de la main-d'œuvre			
Salaires et impôts et avantages connexes		(1 060)	(1 065)
Coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (déduction faite des montants inscrits à l'actif)	9	(76)	(74)
Autres coûts de la main-d'œuvre ⁽¹⁾		(223)	(233)
Moins :			
Main-d'œuvre inscrite à l'actif		229	232
Total des coûts de la main-d'œuvre		(1 130)	(1 140)
Coût des ventes ⁽²⁾		(1 566)	(1 492)
Autres coûts d'exploitation ⁽³⁾		(450)	(445)
Total des coûts d'exploitation		(3 146)	(3 077)

(1) Les autres coûts de la main-d'œuvre incluent les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.

(2) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils sans fil et d'autres équipements vendus, les coûts liés au réseau et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux technologies de l'information, les honoraires ainsi que les loyers.

Note 5 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS	2015	2014
Coûts liés aux indemnités de départ	(30)	(19)
Coûts liés aux acquisitions et autres	(194)	(19)
Total des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(224)	(38)

Coûts liés aux acquisitions et autres

Les coûts liés aux acquisitions et autres se composent des coûts de transaction, dont les frais juridiques et les frais de services de conseil en finance, des frais liés aux acquisitions effectuées ou possibles, des coûts liés aux indemnités de départ d'employés dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise, des coûts relatifs à l'intégration d'entreprises acquises dans nos activités d'exploitation, et des coûts liés aux litiges, lorsque ces coûts sont importants. Les coûts liés aux acquisitions comprennent également les indemnités de départ d'employés et les coûts relatifs à l'intégration qui se rapportent à la privatisation de Bell Aliant Inc.

LITIGE LIÉ AU PIRATAGE DU SIGNAL

Le 31 août 2005, une requête introductive d'instance a été déposée devant la Cour supérieure du Québec contre Bell ExpressVu société en commandite (Bell ExpressVu) par Vidéotron ltée, Vidéotron (Régional) ltée et CF Cable TV Inc. (une filiale de Vidéotron ltée). Les demandeurs ont initialement réclamé des dommages-intérêts de 374 millions \$, intérêts et dépens en sus. Dans leur requête introductive d'instance, les demandeurs alléguaient que Bell ExpressVu n'avait pas réussi à protéger adéquatement son système contre le piratage du signal par satellite, ce qui a privé les demandeurs d'une clientèle qui, n'eût été sa capacité alléguée à pirater le signal de Bell ExpressVu, se serait abonnée aux services des demandeurs. Le 23 juillet 2012, la Cour supérieure a rendu un jugement aux termes duquel elle ne reconnaissait pas Bell ExpressVu coupable d'avoir omis de déployer des efforts en vue de contrer le piratage du signal, mais concluait que l'entreprise aurait dû procéder de manière plus précoce à l'échange complet des cartes à puce. En conséquence, le tribunal a ordonné le paiement aux demandeurs de dommages-intérêts au montant de 339 000 \$, intérêts et dépens en sus. Les demandeurs ont interjeté appel devant la Cour d'appel du Québec de la décision du juge de première instance quant au montant des dommages-intérêts et ont réclamé des dommages d'un montant révisé de 164,5 millions \$, plus les dépens, les intérêts ainsi qu'une indemnité additionnelle. Bell ExpressVu a également déposé un appel du verdict de responsabilité rendu par le tribunal inférieur.

Le 6 mars 2015, la Cour d'appel du Québec a renversé le jugement du tribunal inférieur relatif au montant des dommages-intérêts, et a accordé aux demandeurs des dommages de 82 millions \$, plus les intérêts et les dépens totalisant environ 55 millions \$. Bell ExpressVu présentera une requête pour permission d'en appeler à la Cour suprême du Canada. Une provision de 137 millions \$ a été comptabilisée au T1 2015 et est incluse dans les coûts liés aux acquisitions et autres.

Note 6 Autres (charges) produits

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 31 MARS	2015	2014
Pertes sur la cession ou la mise hors service de logiciels et d'immobilisations corporelles	(22)	(8)
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	(10)	–
(Pertes) profits sur placements	(2)	12
Revenu de dividende tiré des actifs détenus en vue de la vente	–	32
Montant net des profits liés à la valeur de marché sur dérivés utilisés comme couvertures économiques	18	38
Bénéfice sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises	6	10
Autres	(10)	3
Total des autres (charges) produits	(20)	87

Note 7 Bénéfice par action

Le tableau suivant présente les composantes utilisées dans le calcul du bénéfice par action ordinaire de base et dilué pour le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires.

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 31 MARS	2015	2014
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – de base	532	615
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	0,6500	0,6175
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	841,0	776,5
Exercice présumé d'options sur actions ⁽¹⁾	1,6	0,7
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué	842,6	777,2

(1) Le calcul de l'exercice présumé d'options sur actions prend en compte l'incidence du coût de rémunération futur moyen non comptabilisé des options ayant un effet dilutif. Il exclut les options dont le prix d'exercice est plus élevé que la valeur de marché moyenne de l'action ordinaire de BCE. Le nombre d'options exclues totalisait 2 727 412 au premier trimestre de 2015 et 2 915 998 au premier trimestre de 2014.

Note 8 Dette à long terme

Le 30 mars 2015, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débentures à moyen terme (MTN), série M-39, à 4,35 %, dont le capital s'établissait à 500 millions \$, et qui viennent à échéance le 18 décembre 2045.

Note 9 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Coût des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Nous offrons des prestations de retraite et d'autres avantages à la plupart de nos employés. Ces avantages comprennent des régimes de retraite à prestations définies (PD), des régimes de retraite à cotisations définies (régimes CD) et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (AAPE). Le tableau ci-dessous présente la charge au titre de ces régimes.

COMPOSANTES DU COÛT DES SERVICES RENDUS AU TITRE DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS		2015	2014
Régimes de retraite PD		(58)	(54)
Régimes de retraite CD		(29)	(29)
AAPE		(2)	(2)
Moins :			
Coût des régimes d'avantages inscrit à l'actif		13	11
Total du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, inclus dans les coûts d'exploitation		(76)	(74)
Autres coûts comptabilisés dans les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres		(7)	-
Total du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		(83)	(74)

COMPOSANTES DES CHARGES FINANCIÈRES AU TITRE DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS		2015	2014
Régimes de retraite PD		(13)	(9)
AAPE		(14)	(16)
Total des intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi		(27)	(25)

Note 10 Actifs et passifs financiers

Juste valeur

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti dans les états de la situation financière.

	CLASSEMENT	MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DE LA JUSTE VALEUR	31 MARS 2015		31 DÉCEMBRE 2014	
			VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Obligation au titre des avantages tangibles imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	269	275	285	289
Obligation au titre du compte de report imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	173	187	174	191
Débiteures, contrats de location-financement et autres dettes	Dettes à court terme et dette à long terme	Prix de marché des titres d'emprunt ou valeur actualisée des flux de trésorerie futurs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	18 188	20 908	17 723	20 059

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière.

CLASSEMENT		VALEUR COMPTABLE DE L'ACTIF (DU PASSIF)	PRIX DE MARCHÉ D'ACTIFS IDENTIQUES ENREGISTRÉS DANS DES MARCHÉS ACTIFS (NIVEAU 1)	DONNÉES OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 2) ⁽¹⁾	DONNÉES NON OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 3) ⁽²⁾
31 mars 2015					
Placements dans des sociétés cotées en Bourse et dans des sociétés fermées disponibles à la vente	Autres actifs non courants	107	17	–	90
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	263	–	263	–
Passif financier lié à MLSE ⁽³⁾	Autres passifs non courants	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	19	–	29	(10)
31 décembre 2014					
Placements dans des sociétés cotées en Bourse et dans des sociétés fermées disponibles à la vente	Autres actifs non courants	107	17	–	90
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	276	–	276	–
Passif financier lié à MLSE ⁽³⁾	Autres passifs non courants	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	12	–	22	(10)

(1) Données observables sur le marché telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés. Une modification raisonnable de nos hypothèses n'entraînerait pas d'augmentation (de diminution) importante des instruments financiers classés dans le niveau 3.

(3) Représente l'obligation de BCE de racheter la participation de 9 % du Fonds Unitaire BCE (Fonds Unitaire) dans Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (MLSE) à un prix au moins équivalent au prix minimal convenu advenant le cas où le Fonds Unitaire exerçait son option de vente. L'obligation de rachat est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière et le profit ou la perte est comptabilisé au poste Autres (charges) produits.

Risque de change

Nous utilisons des contrats à terme, des options et des swaps de devises et de taux d'intérêt variables pour gérer le risque de change lié aux transactions prévues et à certains titres d'emprunt libellés en devises.

L'incidence d'une dépréciation (appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait un profit de 8 millions \$ (une perte de 35 millions \$) comptabilisé en résultat net au 31 mars 2015 et un profit (une perte) de 56 millions \$ comptabilisé dans les autres éléments du résultat global au 31 mars 2015, toutes les autres variables restant constantes.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les contrats de change à terme, les options et les swaps de devises et de taux d'intérêt variables en cours au 31 mars 2015.

TYPE DE COUVERTURE	MONNAIE D'ACHAT	MONTANTS À RECEVOIR EN DOLLARS AMÉRICAINS	MONNAIE DE VENTE	MONTANTS À PAYER EN DOLLARS CANADIENS	ÉCHÉANCE	ÉLÉMENT COUVERT
Flux de trésorerie	\$ US	311	\$ CA	344	2015	Contrats d'approvisionnement
Flux de trésorerie	\$ US	1 052	\$ CA	1 318	2015	Papier commercial
Flux de trésorerie	\$ US	294	\$ CA	322	2016-2017	Contrats d'approvisionnement
Flux de trésorerie	\$ US	803	\$ CA	1 000	2015	Facilité de crédit
Économique	\$ US	114	\$ CA	142	2015	Contrats d'approvisionnement
Économique – options d'achat	\$ US	203	\$ CA	245	2015	Contrats d'approvisionnement
Économique – options de vente	\$ US	405	\$ CA	490	2015	Contrats d'approvisionnement

Risque de taux d'intérêt

Nous utilisons des swaps de taux d'intérêt afin de gérer l'ensemble des taux d'intérêt fixes et variables de notre dette. De plus, nous utilisons des contrats de blocage de taux d'intérêt comme couverture des taux d'intérêt sur des émissions de titres d'emprunt futures. Au 31 mars 2015, nous avons des contrats de blocage de taux d'intérêt d'un montant nominal de 1 milliard \$ venant à échéance en 2015 et un swap de taux d'intérêt d'un montant nominal de 700 millions \$ venant à échéance en 2017.

L'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % des taux d'intérêt serait un profit de 29 millions \$ (une perte de 36 millions \$) comptabilisé en résultat net au 31 mars 2015.

Note 11 Paiements fondés sur des actions

Les montants suivants liés aux paiements fondés sur des actions sont compris dans les comptes consolidés de résultat à titre de coûts d'exploitation.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS	2015	2014
Régime d'épargne des employés (REE)	(8)	(7)
Unités d'actions restreintes (UAR) et unités d'actions liées au rendement (UALR)	(13)	(14)
Autres ⁽¹⁾	(4)	(5)
Total des paiements fondés sur des actions	(25)	(26)

(1) Ces données comprennent les unités d'actions différées (UAD) et les options sur actions.

Les tableaux suivants présentent un résumé de la variation des cotisations aux REE, et du nombre d'UAR, d'UALR, d'UAD et d'options sur actions pour la période close le 31 mars 2015.

REE

	COTISATIONS AUX REE
Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis au 1 ^{er} janvier 2015	1 153 653
Cotisations ⁽¹⁾	171 328
Dividendes crédités	13 750
Droits acquis	(152 515)
Objet d'une renonciation	(19 093)
Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis au 31 mars 2015	1 167 123

(1) La juste valeur moyenne pondérée des cotisations versées en vertu des REE au cours du trimestre était de 55 \$.

UAR/UALR

	NOMBRE D'UAR/UALR
En circulation au 1 ^{er} janvier 2015	3 616 967
Attribuées ⁽¹⁾	974 056
Dividendes crédités	40 560
Réglées	(1 317 434)
Objet d'une renonciation	(25 857)
En circulation au 31 mars 2015	3 288 292

(1) La juste valeur moyenne pondérée des UAR/UALR attribuées au cours du trimestre était de 55 \$.

UAD

	NOMBRE D'UAD
En circulation au 1 ^{er} janvier 2015	4 116 527
Émises ⁽¹⁾	142 416
Règlement des UAR/UALR	216 500
Dividendes crédités	45 965
Réglées	(115 807)
En circulation au 31 mars 2015	4 405 601

(1) La juste valeur moyenne pondérée des UAD émises au cours du trimestre était de 56 \$.

OPTIONS SUR ACTIONS

	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (\$)
En cours au 1 ^{er} janvier 2015	9 278 190	43
Attribuées	2 734 154	56
Exercées ⁽¹⁾	(1 046 477)	39
Objet d'une renonciation	(41 031)	47
En cours au 31 mars 2015	10 924 836	47
Exercibles au 31 mars 2015	2 417 391	39

(1) Le prix d'exercice moyen pondéré par action pour les options exercées au cours du trimestre était de 55 \$.

HYPOTHÈSES UTILISÉES DANS LE MODÈLE D'ÉVALUATION DES OPTIONS SUR ACTIONS

La juste valeur des options attribuées a été déterminée au moyen d'une variation du modèle binomial d'évaluation des options qui tient compte des facteurs spécifiques des régimes d'intéressement fondé sur des actions, comme la période d'acquisition des droits. Le tableau suivant présente les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation.

	2015
Juste valeur moyenne pondérée par option attribuée	2,25 \$
Prix moyen pondéré de l'action	55 \$
Prix d'exercice moyen pondéré	56 \$
Rendement de l'action	4,6 %
Volatilité attendue	15 %
Taux d'intérêt sans risque	0,7 %
Durée attendue (en années)	4,5

La volatilité attendue est fondée sur la volatilité historique du cours de l'action de BCE. Le taux d'intérêt sans risque utilisé correspond au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada à la date d'attribution avec une durée égale à la durée attendue des options.

Note 12 Engagements

Le 6 mars 2015, Bell Mobilité Inc. (Bell Mobilité) a obtenu le droit d'acquies des licences de spectre des services sans fil évolués-3 (SSFE-3) dans les principaux marchés urbains et ruraux dans le cadre de l'enchère du spectre des SSFE-3 d'Industrie Canada. Bell Mobilité a acquis 13 licences pour 169 millions de mégahertz par population (MHz par population) de spectre des SSFE-3 à un coût de 500 millions \$. Le 20 mars 2015, Bell Mobilité a versé un premier paiement de 100 millions \$ à Industrie Canada. Le solde de 400 millions \$ a été payé le 21 avril 2015, date à laquelle Bell Mobilité a acquis les 13 licences.

BCE Inc.

Ce document a été déposé par BCE Inc. auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. On peut également le trouver sur le site Web de BCE Inc., au BCE.ca, sur SEDAR, au www.sedar.com, et sur EDGAR, au www.sec.gov, ou se le procurer auprès de :

Relations avec les investisseurs

Édifice A, 8^e étage

1, carrefour Alexander-Graham-Bell
Verdun (Québec) H3E 3B3

courriel : relations.investisseurs@bce.ca

tél. : 1-800-339-6353

télec. : 514-786-3970

BCE.ca

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires du présent document, contactez les Relations avec les investisseurs.

For an English copy of this document,
please contact Investor Relations.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions (RRD) de BCE Inc., le virement automatique des dividendes, l'élimination des envois multiples ou l'envoi de rapports trimestriels, veuillez communiquer avec :

Société canadienne de transfert d'actions inc.

320 Bay Street, 3rd floor

Toronto, Ontario M5H 4A6

tél. : 416-360-7725 ou 1-800-561-0934

télec. : 416-643-5501 ou 1-888-249-6189

courriel : bce@canstockta.com



BCE.ca